



Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Septembre 2016

**Observatoire des Métiers
de la Prévention et de la Sécurité**

ENQUETE DE BRANCHE Prévention - Sécurité

Données 2015

Sommaire

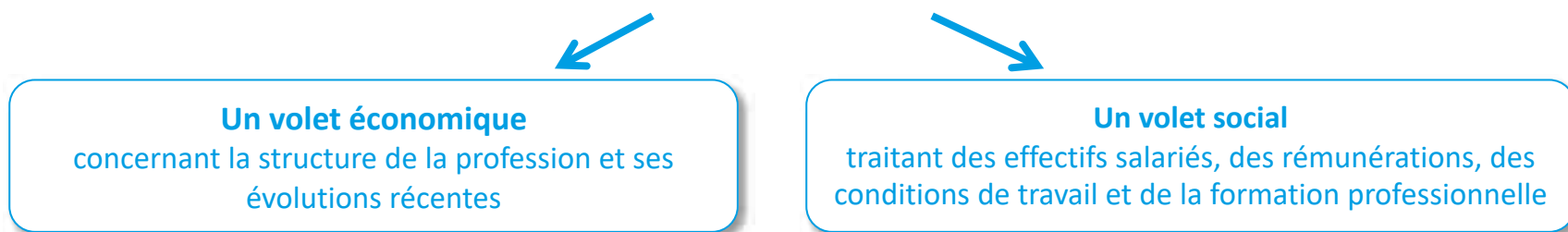
AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE	7
I : Analyse globale	8
II : Analyse détaillée	15
III : Equipements appareils nouvelles technologies	27
PARTIE 2 : DONNEES SOCIALES	28
I : Les effectifs salariés	29
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15	41
III : Les rémunérations	51
IV : Les conditions de travail	56
V : L'absentéisme	60
VI : La formation professionnelle	61
VII : Evolution de carrière	66
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance	68
IX : Agressions	71

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette quatorzième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2015.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille, et des autres activités de sécurité éventuellement exercées. A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

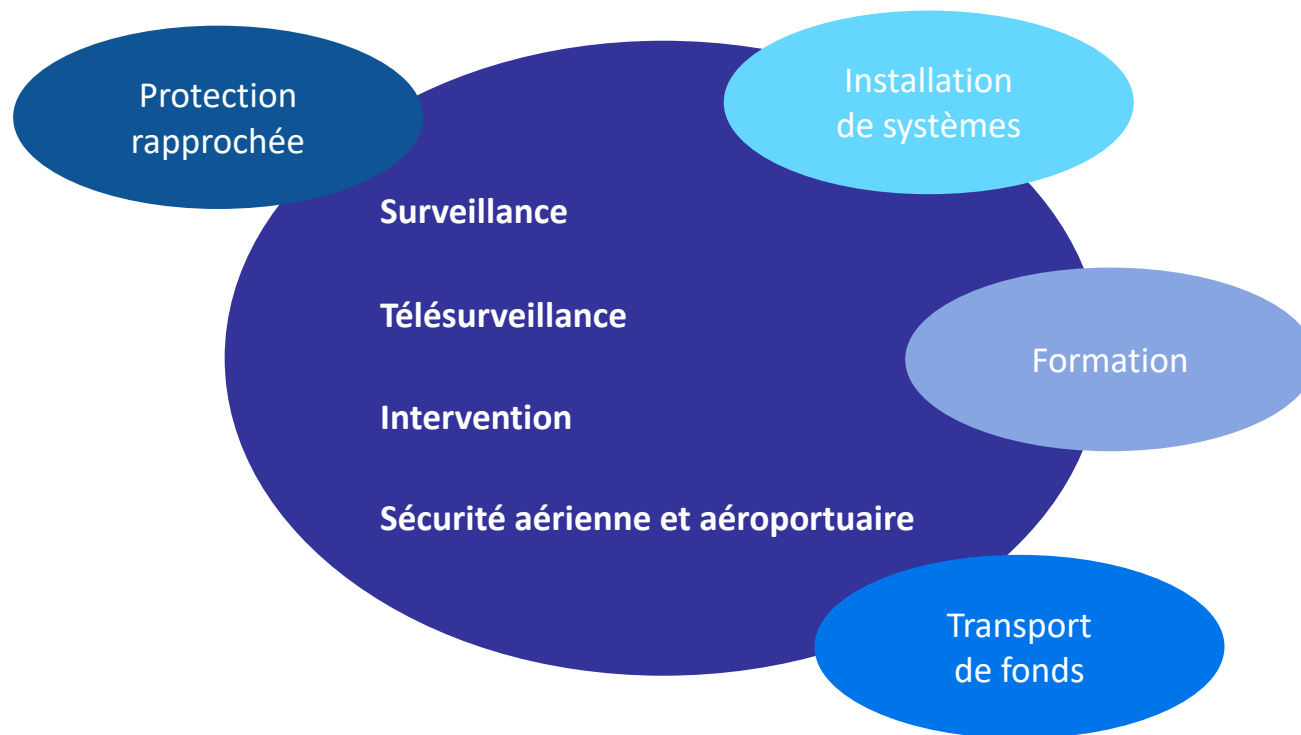
Depuis 2010 (bilan 2009), la nouvelle nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.

Plus précisément :

- les dénombrements de l'INSEE (SIRENE) déterminent le nombre d'entreprises.
- les données publiées par l'ACOSS, en remplacement des données UNEDIC permettent d'établir le nombre d'établissements et les effectifs salariés.

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié



Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.

➔ **A compter de 2009, l'univers étudié s'identifie aux entreprises du code 8010 Z**

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

1. Phase préliminaire

→ Constitution des fichiers

- Fichier SIRENE code NAF 8010 Z : *10 300 entreprises*
- Fichiers des adhérents du SNES : *210 entreprises*
- Fichiers des adhérents de l'USP : non transmis à l'Institut I+C en 2016 (volonté du syndicat de gérer eux-mêmes les relances).
- Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire établie par l'Institut I+C : *11 entreprises*

→ Collecte des statistiques disponibles

- INSEE (SIRENE) : comptage entreprises
- ACOSS : dénombrement des établissements et salariés
- OPCALIA : statistiques, formation (*informations sur année 2015 en attente*)

→ Mise à jour du questionnaire

2. Phase d'enquête

Adhérents : Avril 2016 : envoi du questionnaire aux adhérents réalisé par les syndicats

Mai à juillet 2016 : relances téléphoniques par les enquêteurs d'I+C pour récupérer les questionnaires et les compléter uniquement auprès des adhérents du SNES. L'Institut I+C n'a pas eu accès aux adhérents de l'USP qui ont été relancés uniquement par leur Syndicat .

Non adhérents : Avril à Juillet 2016 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage fax/téléphone (effectuées par l'Institut I+C) auprès de 2 000 entreprises

AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Questionnaires recueillis à l'issue de la phase d'enquête

Sécurité hors aérienne et aéroportuaire

Adhérents USP – SNES

77 questionnaires exploitables
dont : 7 USP et 70 SNES

Non adhérents

423 questionnaires exploitables

Sécurité aérienne et aéroportuaire

6 questionnaires exploitables

506 questionnaires exploitables

Représentativité : - 15 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié

- 17 % en nombre de salariés (*contre 36 % lors du précédent rapport*)

3. Traitement-Analyse

! Seul un nombre très limité d'entreprises de plus de 500 salariés ont participé à cette enquête :
10 entreprises dont 1 seule employant plus de 2 000 salariés.

Compte tenu de cette très faible mobilisation des majors, la méthodologie suivante a été adoptée :

Données issues des statistiques disponibles (INSEE, ACOSS)

Le dénombrement des entreprises de la branche et le dénombrement des salariés se basent sur des données officielles.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires global et son évolution ont pu être estimés sur la base des informations fournies par les entreprises répondantes, complétées par les bilans annuels publiés par les grandes entreprises non répondantes.

Afin de ne pas créer un biais trop important sur la répartition du chiffre d'affaires selon les activités : pour les entreprises de plus de 500 salariés, la répartition du chiffre d'affaires selon les activités (hors aérienne et aéroportuaire) a été reprise à l'identique à celle établie en 2014 et appliquée sur le chiffre d'affaires 2015.

Structure des effectifs salariés

Afin de ne pas créer un biais trop important sur la structure des effectifs salariés de l'ensemble profession, les répartitions de salariés selon leurs caractéristiques (sexe, âge, CSP,...) au sein des entreprises de plus de 500 salariés ont été conservées du précédent rapport (résultats 2014).

Embauches/départs, masse salariale/charges patronales, absentéisme, plan de formation

Conséquence de cette faible participation des plus grandes entreprises, ces indicateurs n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.

Pour chaque indicateur, la méthodologie appliquée est indiquée.

Partie 1 : Positionnement économique

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Selon les statistiques de l'INSEE, en 2015, le code 8010 Z réunit 10 300 entreprises dont environ 3 400 qui emploient au moins un salarié.

Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (20 à 99 salariés) et de grande taille (100 salariés et plus) évolue peu depuis 2013. Ces deux strates comptent respectivement 772 et 234 entreprises en 2015.

La réduction du nombre d'entreprises employant 1 à 19 salariés, amorcée en 2011, se prolonge jusqu'en 2015. Cette strate totalise désormais un peu moins de 2 400 entreprises, contre plus de 2 400 en 2014 et environ 2.850 en 2010.

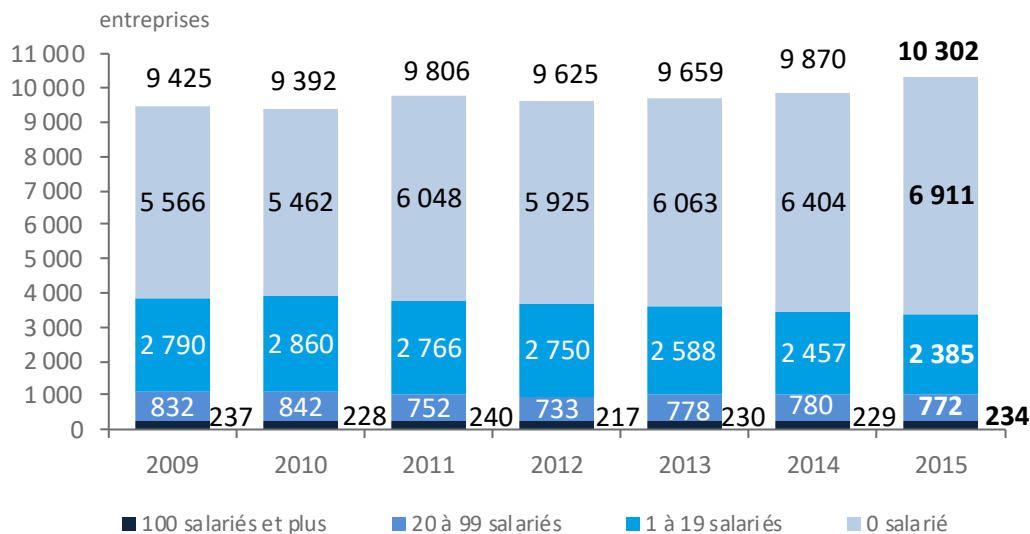
La forte augmentation du nombre d'entreprises à 0 salarié, observée en 2014, se poursuit un an après : cette strate représente ainsi les deux tiers des entreprises du code 8010 Z en 2015.

Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	9	2,5 %
500 à 1.999 salariés	27	
100 à 499 salariés	198	
20 à 99 salariés	772	7,5 %
1 à 19 salariés	2 385	23 %
Sous total	3 391	33 %
0 salarié	6 911	67 %
Total	10 302	100 %

Source INSEE

Evolution des entreprises de la profession



Source INSEE

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Selon les séries statistiques de l'ACOSS, le nombre d'établissements employant au moins un salarié est estimé à 4 087 à l'issue de l'année 2015, ce qui correspond à une hausse de 2 % en un an.

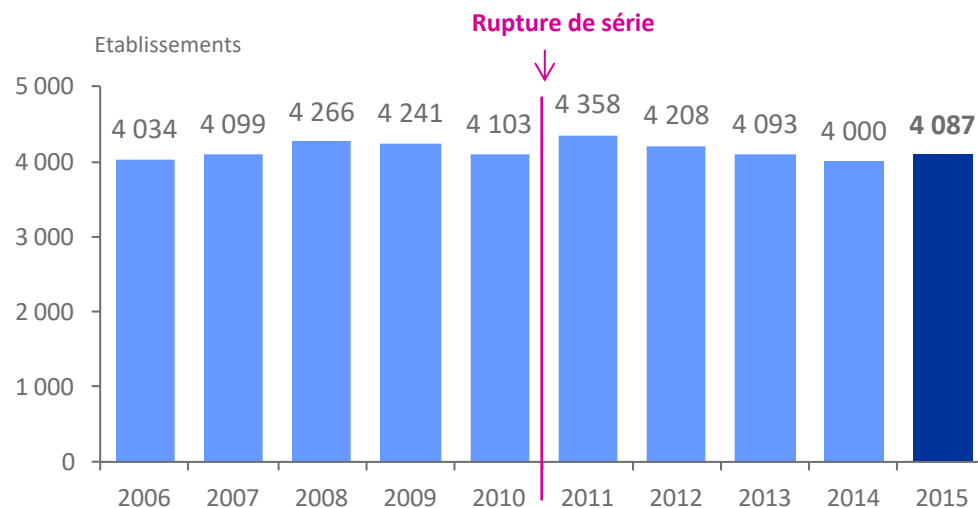
Nombre d'établissements de la profession employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés des établissements	Nombre d'établissements	Répartition en %
500 salariés et plus	40	1 %
200 à 499 salariés	110	2,5 %
100 à 199 salariés	210	5 %
50 à 99 salariés	300	7,5 %
20 à 49 salariés	710	17,5 %
10 à 19 salariés	710	17,5 %
5 à 9 salariés	790	19 %
1 à 4 salariés	1 220	30 %
Total (hors 0 salarié)	4 090	100 %



Répartition : estimation I+C

Evolution des établissements de la profession

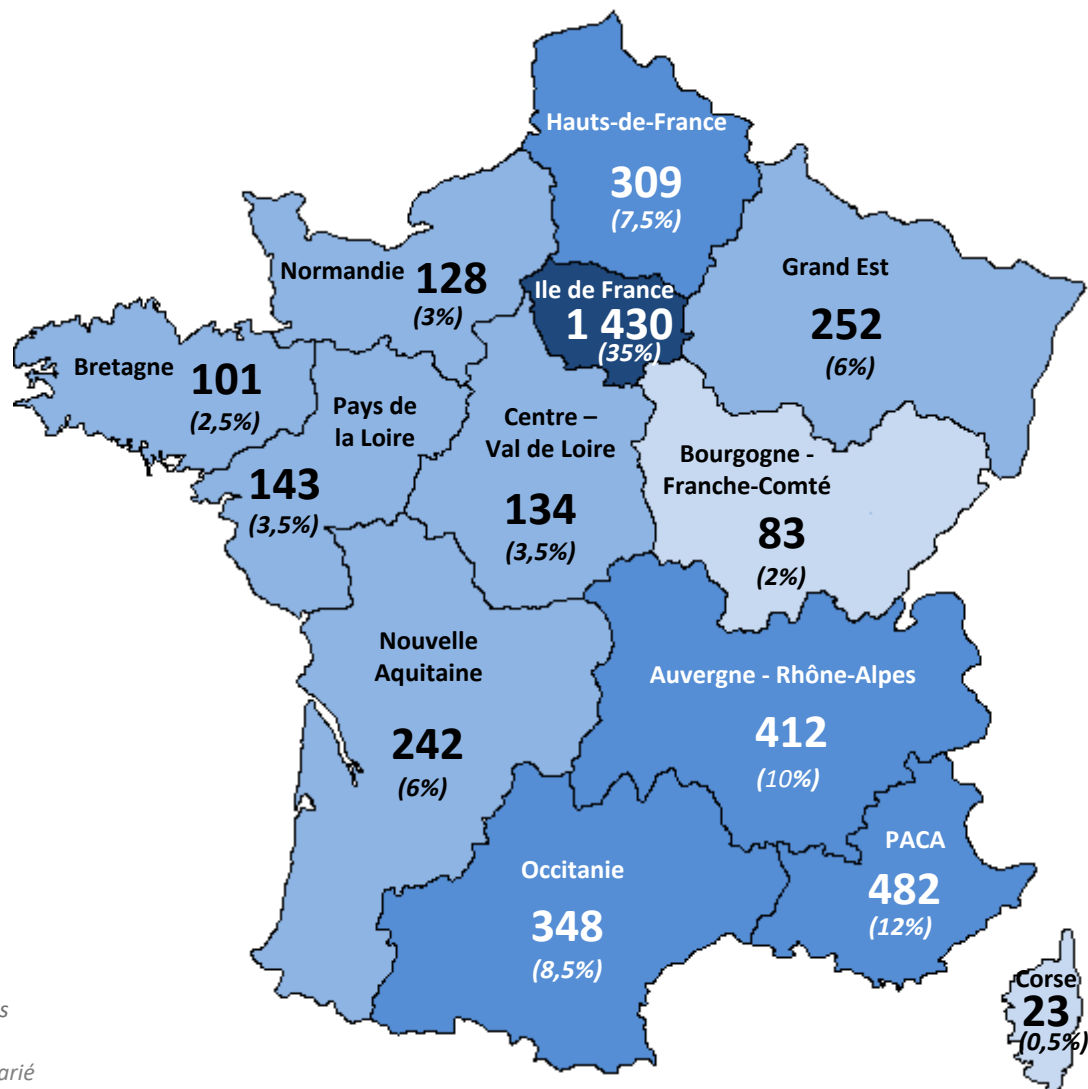


Source UNEDIC jusqu'en 2010 – ACOSS à partir de 2011

I : Analyse globale

1. Dénombrement

Répartition des 4.087 établissements* selon les régions



- Plus de 500 établissements
- 300-500 établissements
- 100-300 établissements
- Moins de 100 établissements

* parmi ceux employant au moins un salarié

Source ACOSS

I : Analyse globale

1. Dénombrement

L'Île de France concentre plus d'un tiers des établissements employant au moins un salarié alors que cette région réunit 19 % de la population.

Forte concentration également des établissements en PACA : cette région totalise 12 % des établissements alors qu'elle représente 8 % de la population française.

Comparaison de la répartition des 4.087 établissements* de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne – Rhône-Alpes	10 %	12 %
Bourgogne – Franche-Comté	2 %	4,5 %
Bretagne	2,5 %	5 %
Centre - Val de Loire	3,5 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	6 %	8,5 %
Hauts-de-France	7,5 %	9,5 %
Île de France	35 %	19 %
Normandie	3 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	6 %	9 %
Occitanie	8,5 %	9 %
Pays-de-la-Loire	3,5 %	6 %
PACA	12 %	8 %
Ensemble	100 %	100 %

(source ACOSS)

(source INSEE)

* parmi ceux employant au moins un salarié

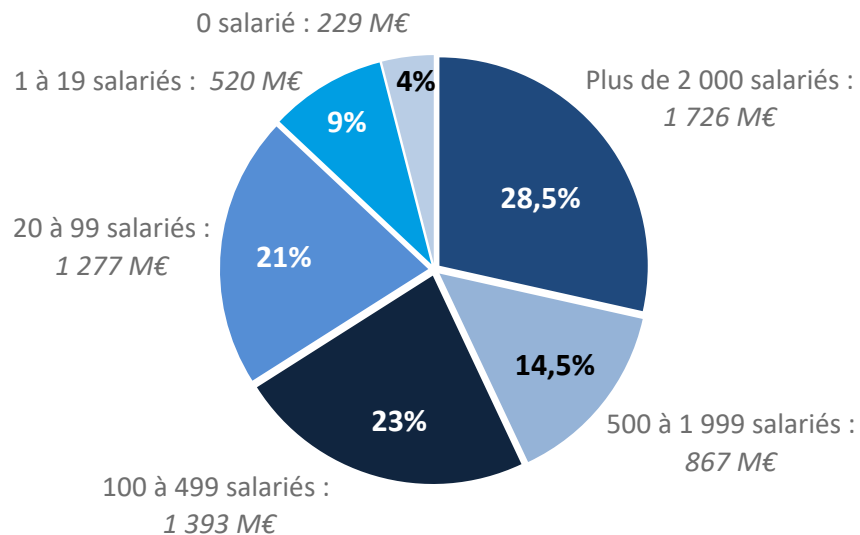
I : Analyse globale

2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

Les 10 300 entreprises de la profession ont généré un chiffre d'affaires d'un peu plus de 6 milliards d'euros hors taxes en 2015. Le chiffre d'affaires restreint aux entités concernées par l'emploi salarié s'établit à près de 5,78 milliards d'euros hors taxes. Les entreprises de moins de 20 salariés représentent plus de 90 % du nombre d'entreprises mais ne réalisent que 13 % du chiffre d'affaires total. En 2015, les 36 plus grandes entreprises génèrent plus de 43 % du chiffre d'affaires total. La part de la sous-traitance s'établit toujours à près de 7,5 % en 2015.

6 012 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2015 estimé pour l'ensemble
des entreprises de la profession



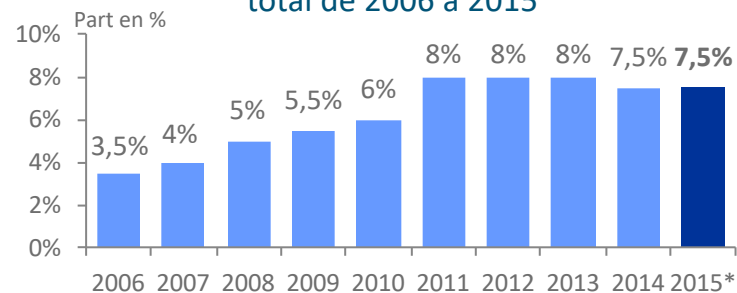
Source I+C

Concentration de la profession

Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
1 726 M€ (28,5 %)	9 entreprises (< 0,1 %)
2 593 M€ (43 %)	36 entreprises (< 0,5 %)
3 986 M€ (66 %)	234 entreprises (2,5 %)
5 263 M€ (87,0 %)	1 006 entreprises (10 %)
6 012 M€ (100 %)	10 300 entreprises (100 %)

Source INSEE / I+C

Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total de 2006 à 2015



Source I+C

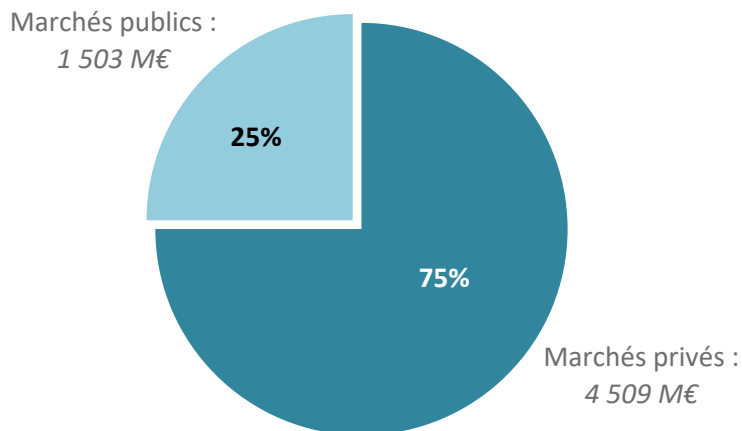
* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

I : Analyse globale

3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

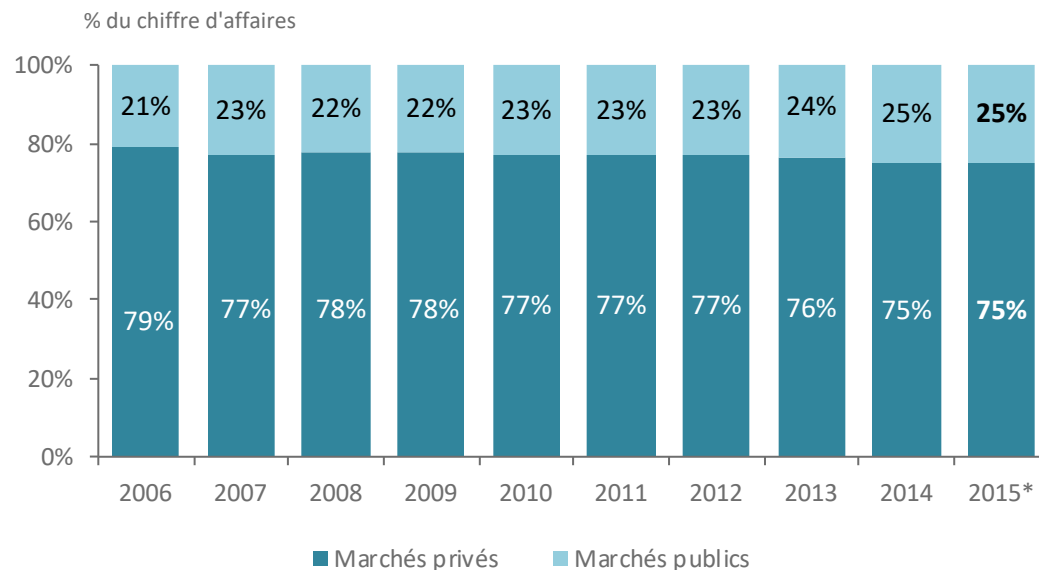
Le renforcement de la sécurité qui a fait suite aux attentats se retrouve aussi bien sur les marchés privés que sur les marchés publics. En effet, la répartition du chiffre d'affaires selon la nature des marchés n'a pas évolué entre 2014 et 2015 : les marchés privés pèsent toujours pour les trois quarts du montant total.

Répartition en 2015 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés*



Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2015



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

I : Analyse globale

4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

En lien avec les évènements dramatiques de janvier et de novembre 2015, la sécurité s'est renforcée dans l'hexagone. Le chiffre d'affaires progresse de 5 % entre 2014 et 2015.

Cette progression se retrouve notamment au sein des majors (+ 6,5 %) et des entreprises de taille modeste (+ 9 % pour celles employant 20 à 99 salariés et + 3 % pour celles de moins de 20 salariés). Seules les entreprises de la strate intermédiaire (100 à 499 salariés) affichent une stagnation de leur chiffre d'affaires sur cette intervalle.

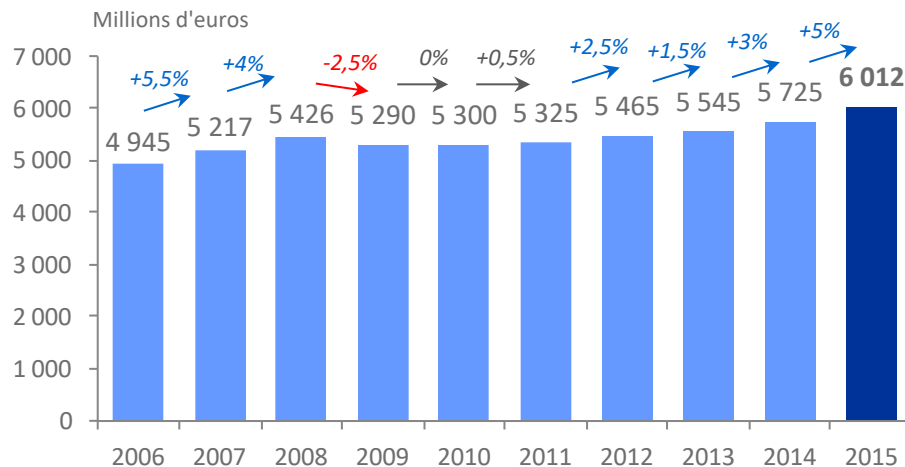
+ 22 %

Détail de l'évolution
du chiffre d'affaires 2015/2014

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2015/2014
500 salariés et plus	+ 6,5 %
100 à 499 salariés	0 %
20 à 99 salariés	+ 9 %
0 à 19 salariés	+ 3 %
Ensemble	+ 5 %

Source I+C

Evolution du chiffre d'affaires de la profession 2015/2006



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2015/2014	+ 5 %
2015/2006	+ 2,5 % par an

II : Analyse détaillée

1. Dénombrement selon les différentes activités

A l'instar des deux années écoulées, les entreprises de la profession concernées par l'emploi salarié exercent encore deux activités distinctes en moyenne en 2015.

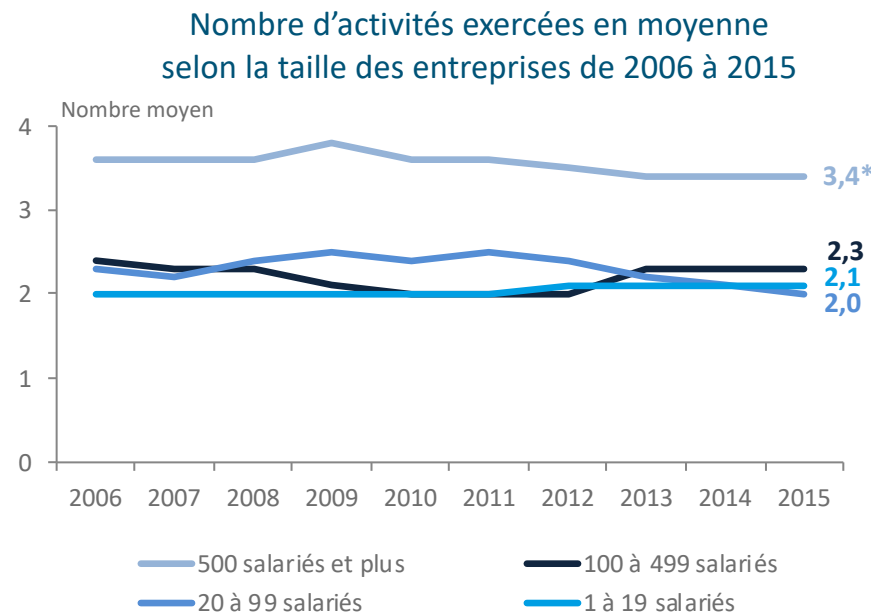
Les sociétés de plus de 500 salariés sont plus diversifiées que leurs consœurs de petite et moyenne tailles : 3,4 activités en moyenne chacune contre 2,3 pour celles de 100 à 499 salariés et environ 2 pour celles de moins de 100 salariés.

Neuf entreprises sur dix proposent une activité de surveillance.

Les interventions concernent près d'une entreprise sur deux (1 650 entreprises) parmi celles employant au moins un salarié. Toujours un peu plus de 1 000 entreprises (30 %) font de la télésurveillance en 2015. Le nombre de structures réalisant des installations de systèmes s'est réduit en un an : environ 650 entreprises concernées en 2015 contre environ 800 en 2014.

Les différentes activités des entreprises employant au moins un salarié

Activité	% d'entreprises**	Nombre d'entreprises
Surveillance	90 %	3 050
Télésurveillance	30 %	1 050
Intervention	48 %	1 650
Protection rapprochée	2,5 %	100
Installation de systèmes	18 %	650
Formation	9 %	300
Transport de fonds	1,5 %	50
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	11
Autres*	11 %	350
Ensemble	210 %	-



* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

** Pour entreprises de plus 500 salariés : données reprises de l'année 2014

* Donnée reprise de l'année 2014

II : Analyse détaillée

2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités



Pour les entreprises de plus 500 salariés : répartition du chiffre d'affaires (hors aérienne et aéroportuaire) reprise de l'année 2014 et appliquée sur le chiffre d'affaires 2015

La surveillance génère 4,25 milliards d'euros en 2015, soit 73,5 % du chiffre d'affaires total.

La télésurveillance pèse pour près de 11,5 % du chiffre d'affaires profession.

Le chiffre d'affaires lié à la sûreté aérienne et aéroportuaire a fléchi entre 2014 et 2015 s'établissant désormais à 368 millions d'euros, soit 6,5 % du total profession (contre 7,5 % en 2014).

L'intervention se contracte également puisque cette activité représente 4 % du chiffre d'affaires total 2015, soit un point de moins qu'en 2014.

L'ensemble des autres activités représente près de 5 % du montant total.

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	4 249 M€	73,5 %
Télésurveillance	657 M€	11,5 %
Intervention	240 M€	4 %
Protection rapprochée	20 M€	0,5 %
Installation de systèmes	115 M€	2 %
Formation	30 M€	0,5 %
Transport de fonds	7 M€	< 0,5 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	368 M€	6,5 %
Autres*	97 M€	1,5 %
Ensemble	5 783 M€	100 %

Source I+C

* Gardiennage, sécurité incendie, location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, audit conseil en sécurité, ...

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

a. Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance et intervention

La quasi-totalité des entreprises de la profession exercent une activité de surveillance ou d'intervention, et ce, quelle que soit leur taille.

Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	100 %	234
20 à 99 salariés	100 %	770
1 à 19 salariés	94 %	2 250
Ensemble	96 %	≈ 3 250

Source I+C

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

b. Chiffre d'affaires de l'activité surveillance-intervention

Les activités surveillance et intervention génèrent près de 4,5 milliards d'euros en 2015, ce qui correspond à un peu plus des trois quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié).

Les entreprises de grande taille (500 salariés et plus) réalisent 43 % du chiffre d'affaires surveillance-intervention en 2015.

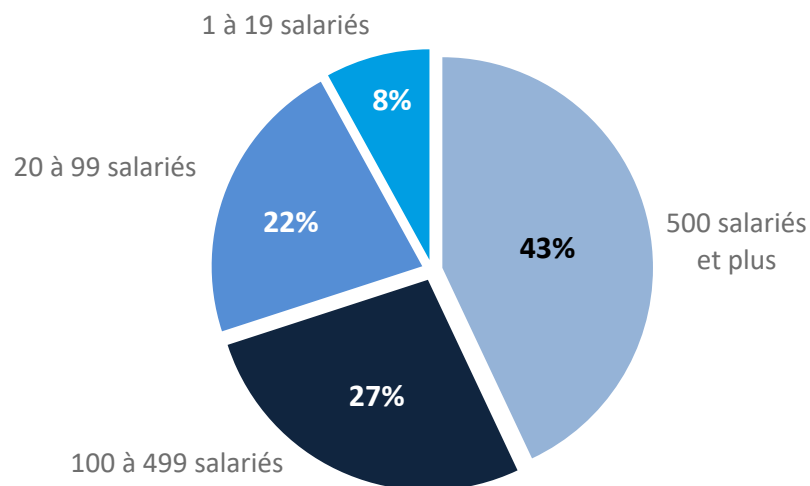
Les entreprises de 100 à 499 salariés sont à l'origine de 27 % du montant total.

Chiffre d'affaires surveillance-intervention
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	74,5 %	1 923 M€
100 à 499 salariés	27 %	1 219 M€
20 à 99 salariés	22 %	992 M€
1 à 19 salariés	8 %	355 M€
Ensemble	77,5 %	4 489 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité
surveillance-intervention
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

II : Analyse détaillée

3. La surveillance et l'intervention

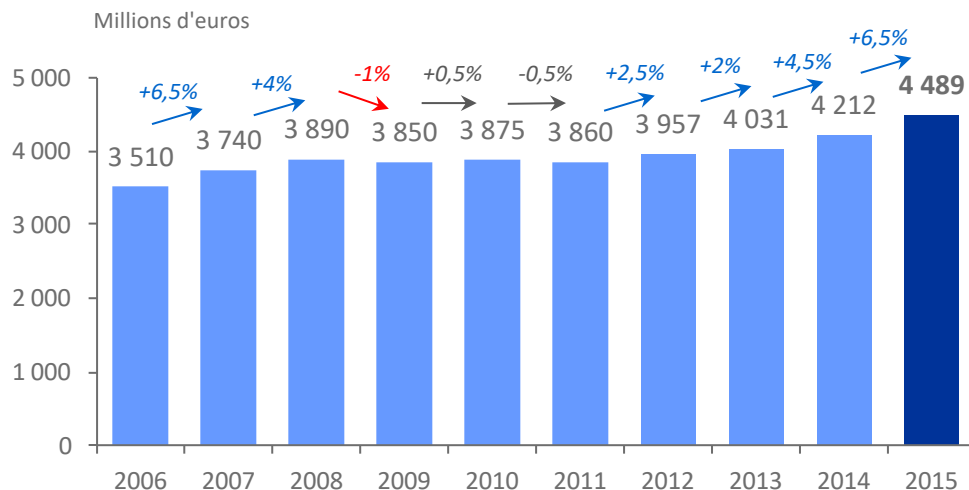
c. Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention

Le marché de la surveillance-intervention a sensiblement augmenté entre 2014 et 2015 : + 6,5 %.

Sur longue période (entre 2006 et 2015), le chiffre d'affaires surveillance-intervention a progressé de 28 %, soit une croissance moyenne d'environ 3 % par an.

+ 28 %

Evolution du chiffre d'affaires surveillance-intervention
2015/2006



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2015/2014	+ 6,5 %
2015/2006	+ 3 % par an

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

a. Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance

Toujours un peu plus de 1 000 entreprises employant au moins un salarié exercent une activité de télésurveillance en 2015. Un tiers des entreprises de plus de 100 salariés et 30 % des entreprises de plus petites tailles effectuent de la télésurveillance.

Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	34 %	80
20 à 99 salariés	30 %	230
1 à 19 salariés	31 %	740
Ensemble	30 %	≈ 1 050

Source I+C

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

b. Chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance

L'activité de télésurveillance représente 11,5 % du chiffre d'affaires total des entreprises d'un salarié et plus, soit 657 millions d'euros en 2015.

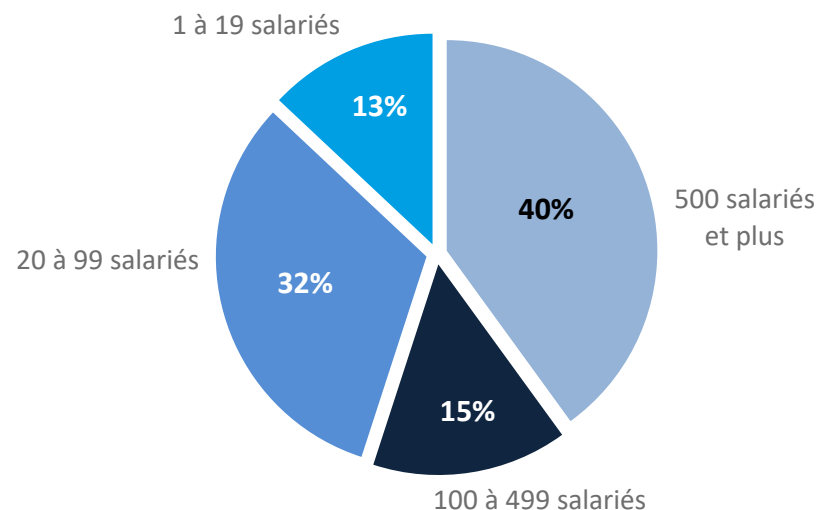
Le poids de la télésurveillance en termes de chiffre d'affaires est plus important au sein des plus petites structures : 17 % pour les entreprises de moins de 100 salariés contre 7 % pour celles de taille intermédiaire et 10 % pour les majors.

Chiffre d'affaires télésurveillance des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	10 %	259 M€
100 à 499 salariés	7 %	98 M€
20 à 99 salariés	17 %	212 M€
1 à 19 salariés	17 %	88 M€
Ensemble	11,5 %	657 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance (entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

II : Analyse détaillée

4. La télésurveillance

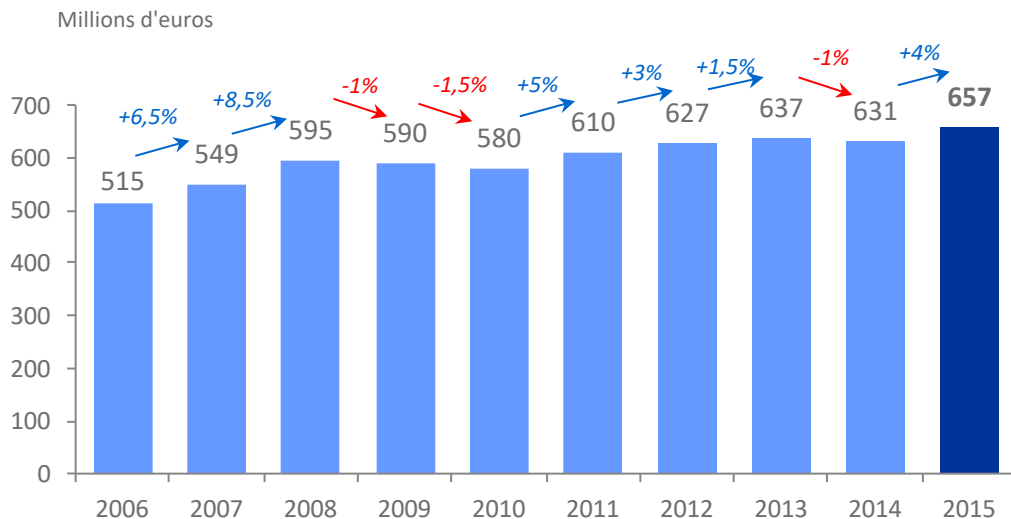
c. Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance

Après une année 2014 en léger repli, le chiffre d'affaires de la télésurveillance se redresse en 2015, à hauteur de + 4 % à un an d'intervalle.

Le chiffre d'affaires télésurveillance a progressé de 27,5 % entre 2006 et 2015, soit 3 % par an en moyenne.

+ 27,5 %

Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance 2015/2006



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2015/2014	+ 4 %
2015/2006	+ 3 % par an

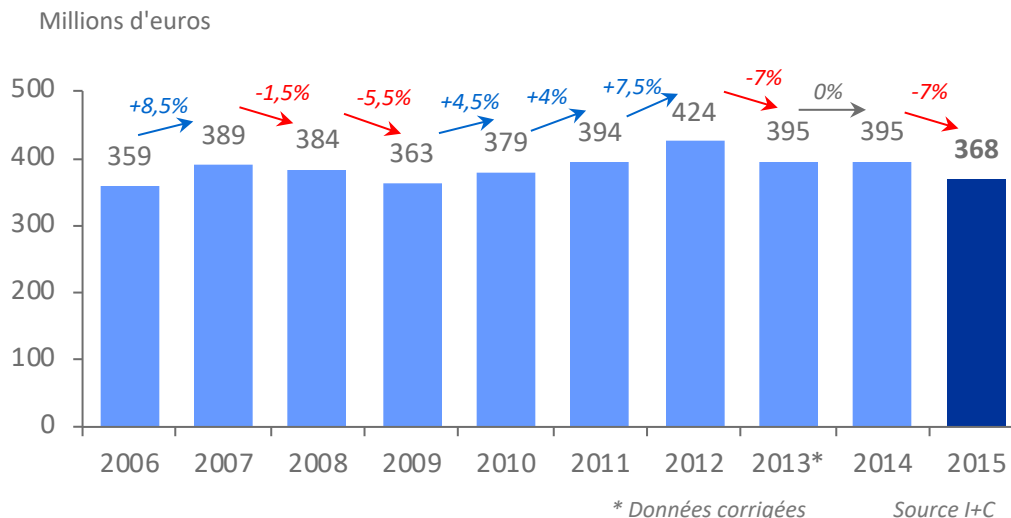
II : Analyse détaillée

5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

L'activité de sûreté aérienne et aéroportuaire fléchit de 7 % à un an d'intervalle pour s'établir à 368 millions d'euros en 2015. A plus long terme, la sûreté aérienne et aéroportuaire a progressée modérément, à hauteur de + 2,5 % entre 2006 et 2015, soit + 0,5 % par an en moyenne.

+ 2,5 %

Evolution du chiffre d'affaires sûreté aérienne et aéroportuaire 2015/2006



11 entreprises
368 millions d'euros de
chiffre d'affaires en 2015

Ce qui correspond à **6,5 %**
du chiffre d'affaires total

Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2015/2014	- 7 %
2015/2006	+ 0,5 % par an

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

a. Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités

Un peu plus de quatre entreprises (employant au moins un salarié) de la profession sur dix proposent des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	35 %	80
20 à 99 salariés	30 %	230
1 à 19 salariés	45 %	1 070
Ensemble	41 %	≈ 1 380

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

II : Analyse détaillée

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

b. Chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée) génèrent 269 millions d'euros en 2015, soit 4,5 % du montant total du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié.

La part de ces autres activités apparaît très différenciée selon les tailles d'entreprises, passant de moins de 2 % pour les plus grandes entités à 17 % pour leurs consœurs de petite taille.

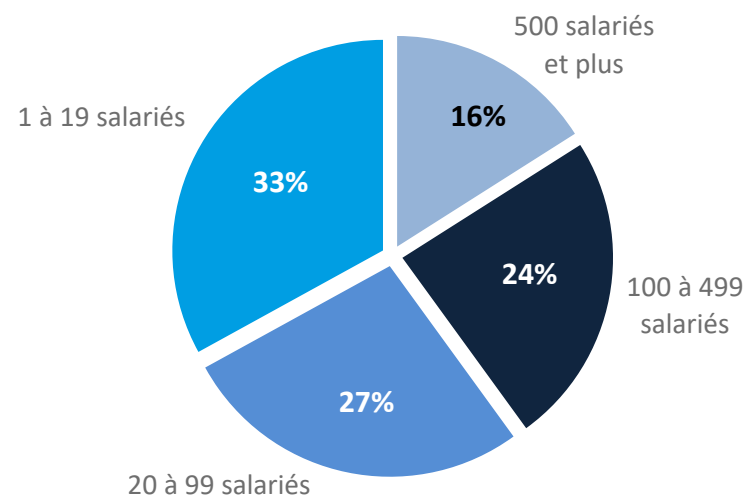
Chiffre d'affaires des autres activités
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	1,5 %	45 M€
100 à 499 salariés	4,5 %	64 M€
20 à 99 salariés	5,5 %	72 M€
1 à 19 salariés	17 %	88 M€
Ensemble	4,5 %	269 M€

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

Répartition du chiffre d'affaires
des autres activités de prévention-sécurité
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

II : Analyse détaillée

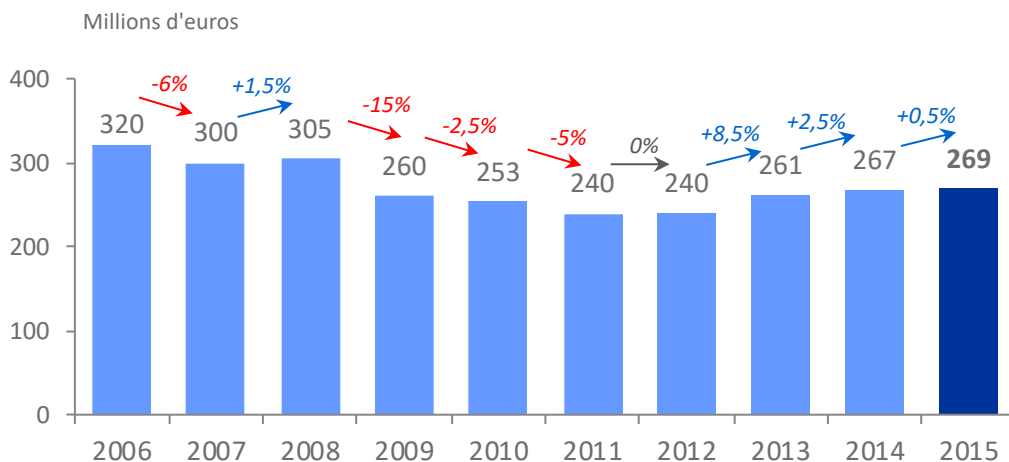
6. Les autres activités de prévention-sécurité*

c. Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Le chiffre d'affaires résultant des autres activités de prévention-sécurité s'avère quasi-stable entre 2014 et 2015 (+ 0,5 %).
En neuf ans, le chiffre d'affaires des autres activités recule de 16 %, ce qui correspond à une baisse moyenne annuelle de 2 %.

- 16 %

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités
de prévention-sécurité 2015/2006



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2015/2014	+ 0,5 %
2015/2006	- 2 % par an

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée,...

III : Equipements appareils nouvelles technologies

Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : l'équipement en appareils de nouvelles technologies sur cette strate ne peut pas être estimé.

Taux d'équipement des entreprises en appareils de nouvelles technologies (en % d'entreprises équipées)

appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés
Main courante électronique	21 %	34 %	74 %
E-robot	-	3 %	4 %
Gyroporteur	-	3 %	4 %
drone	-	3 %	-
Rondes par vidéo-surveillance	8 %	11 %	8 %
RX et/ou portiques (hors aéro)	-	-	8 %

Source I+C

Nombre moyen d'appareils par entreprise concernée

appareils	1 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 à 499 salariés
Main courante électronique	3	6	7

Source I+C

Partie 2 : Données sociales

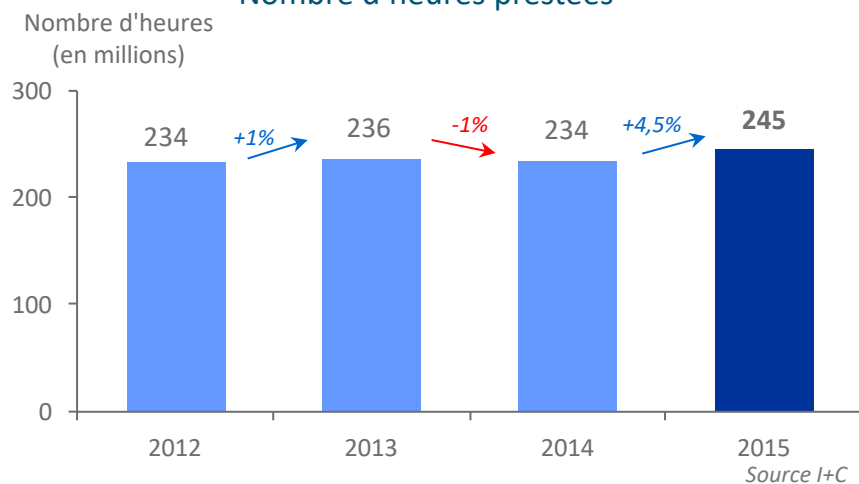
I : Les effectifs salariés

1. Heures prestées

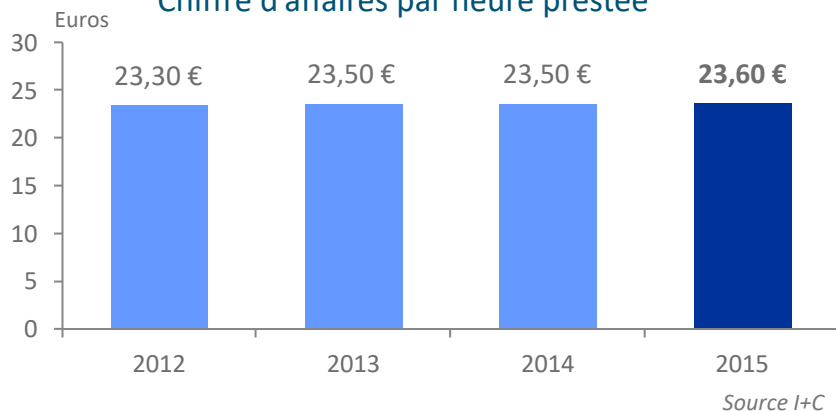
Sur l'ensemble de l'année 2015, les entreprises de la branche sécurité-prévention ont fourni 245 millions d'heures de travail, soit une croissance de 4,5 % comparé à 2014.

Rapporté au chiffre d'affaires toutes activités confondues, le tarif moyen de l'heure prestée s'établit à 23,60 € en 2015.

Nombre d'heures prestées



Chiffre d'affaires par heure prestée



Strates d'effectifs salariés	Heures prestées (en millions)
500 salariés et plus	100
100 à 499 salariés	66,5
20 à 99 salariés	55,5
1 à 19 salariés	23
Ensemble	245

Source I+C

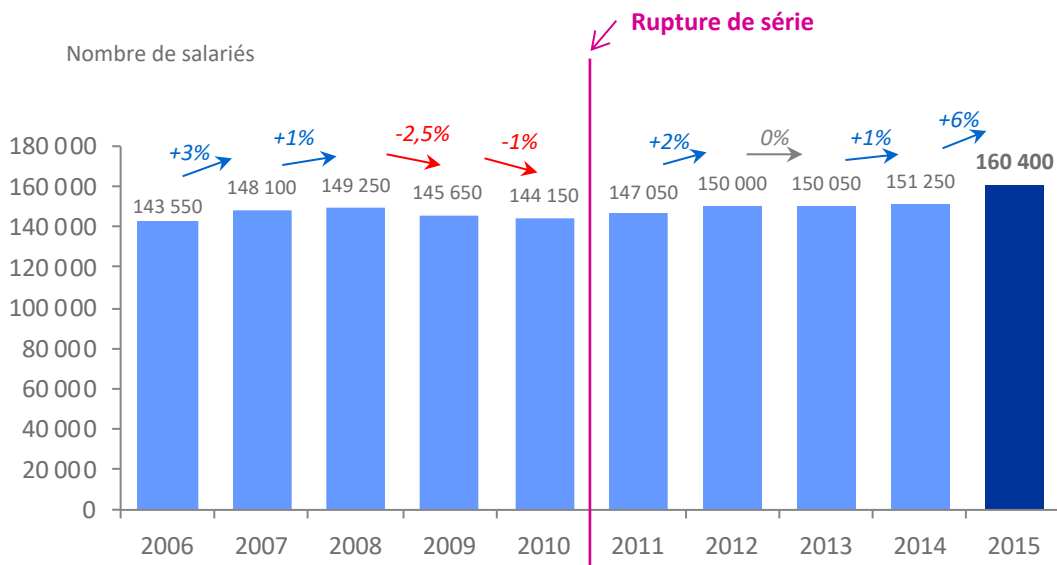
I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2015 et évolution récente

L'ensemble des entreprises de la profession définie par le code NAF 8010 Z employait 160 400 salariés au 31 décembre 2015, un chiffre en forte progression (+ 6 %) par rapport à 2014.

Près de la moitié des effectifs salariés présents en fin d'année 2015 travaille au sein d'une des 36 entreprises de plus de 500 salariés. La plus petite strate (1 à 19 salariés) compte près de 2.400 entreprises mais réunit moins de 10 % des salariés présents fin 2015.

Evolution des effectifs salariés



Source UNEDIC jusqu'en 2010, ACOSS à partir de 2011

Effectifs salariés au 31 décembre 2015

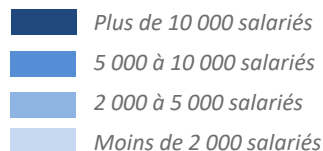
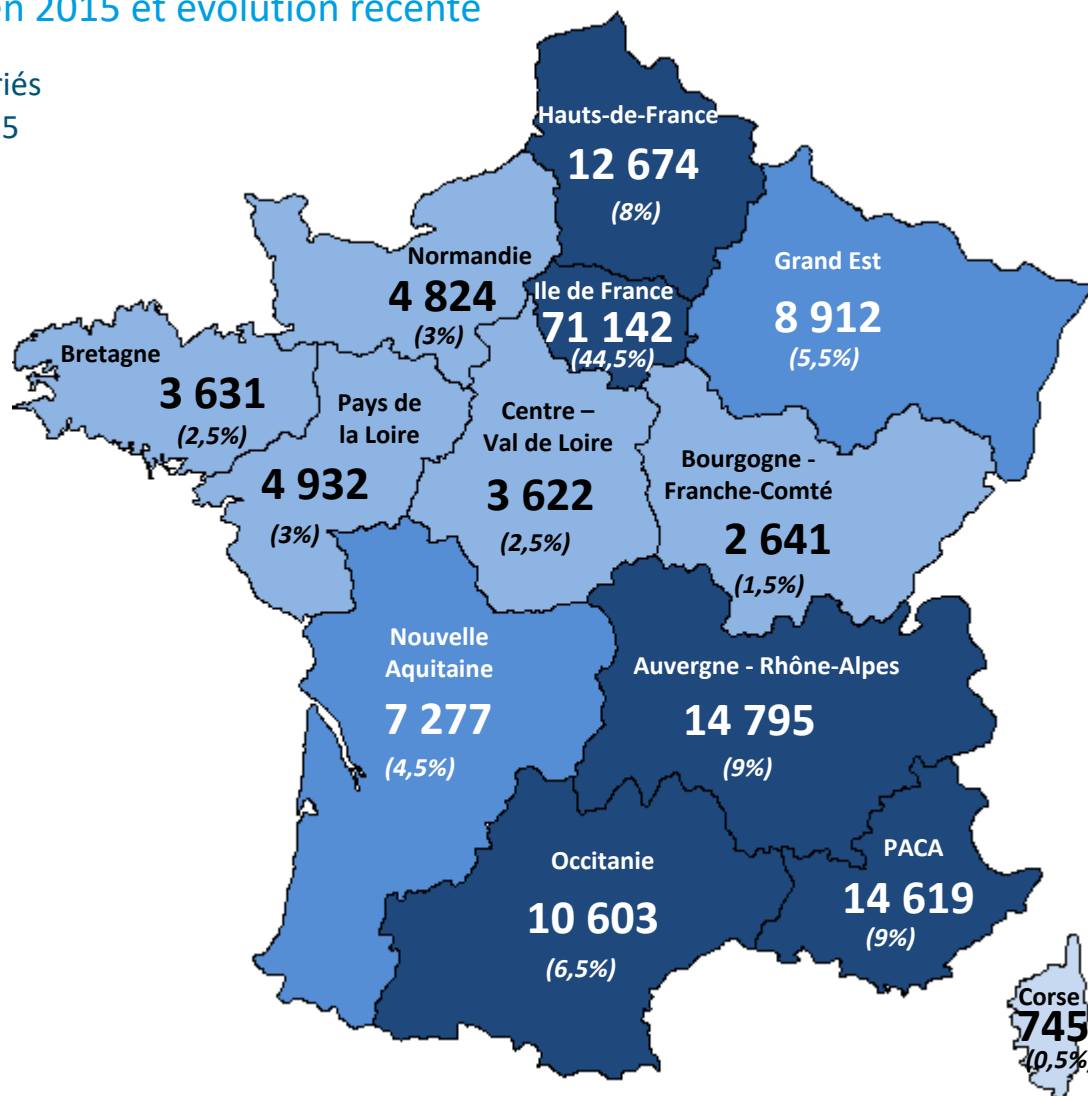
Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés 2015	Répartition 2015 en %
500 salariés et plus	76 900	48 %
100 à 499 salariés	37 800	23,5 %
20 à 99 salariés	31 600	19,5 %
1 à 19 salariés	14 100	9 %
Ensemble	160 400	100 %

Source ACOSS – I+C

I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2015 et évolution récente

Répartition des 160 400 salariés
selon leur localisation en 2015



Source ACOSS

I : Les effectifs salariés

2. Les effectifs salariés en 2015 et évolution récente

Avec 589 salariés pour 100 000 habitants (contre 250 en moyenne France entière), l'Ile de France regroupe 44,5 % des effectifs de la branche.

Le quart sud-est de l'hexagone concentre un nombre important de salariés de prévention-sécurité, avec une forte densité en PACA.

Taille moyenne des établissements
selon les régions et densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100 000 habitants
Auvergne – Rhône-Alpes	36	188
Bourgogne – Franche-Comté	32	94
Bretagne	36	110
Centre - Val de Loire	27	140
Corse	32	228
Grand Est	35	160
Hauts-de-France	41	211
Ile de France	50	589
Normandie	38	145
Nouvelle Aquitaine	30	123
Occitanie	30	183
Pays-de-la-Loire	34	133
PACA	30	293
Ensemble	39	250

(source ACOSS / INSEE)

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2015

a. Les embauches et les départs



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : le nombre d'embauches réalisées en 2015 sur cette strate ne peut pas être estimé.

Les mouvements de personnel sont très importants au sein des entreprises de moins de 500 salariés en 2015. De fait, le taux d'embauche s'établit à près de 90 % pour les entités employant 20 à 99 salariés et dépasse les 100 % au sein des plus petites entités et pour celles de 100 à 499 salariés.

Les embauches en 2015

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
500 salariés et plus	ND	ND
100 à 499 salariés	14 950	122 %
20 à 99 salariés	28 100	89 %
1 à 19 salariés	14 950	106 %

Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2015

I : Les effectifs salariés

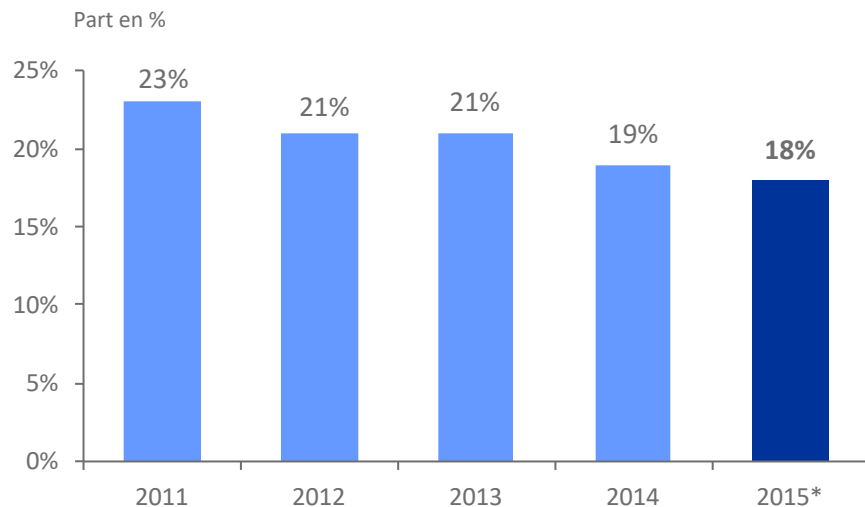
3. Les mouvements de personnel en 2015

a. Les embauches et les départs

En 2015, les salariés de moins de 26 ans représentent 18 % des embauches de l'année (au sein des entreprises de moins de 500 salariés) pour un peu moins de 10 % des effectifs de la branche.

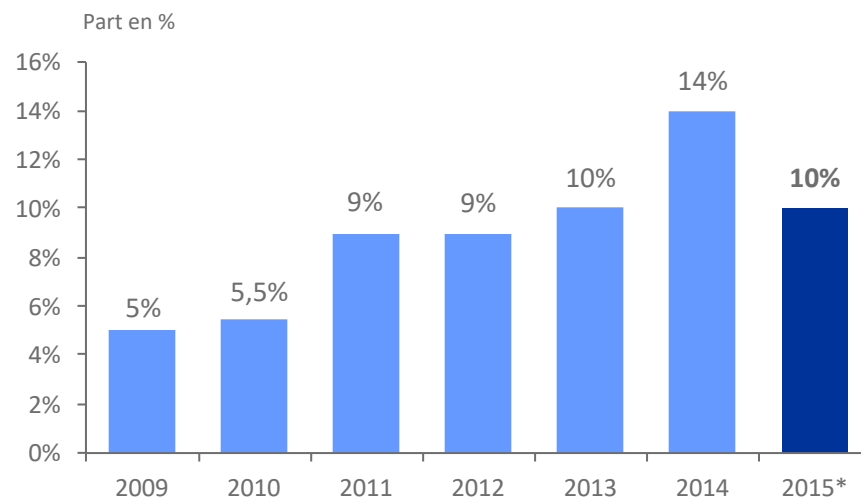
Les seniors représentent une embauche sur dix en 2015 (au sein des entreprises de moins de 500 salariés) alors que cette population pèse pour près de 20 % des salariés présents en fin d'année.

Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les embauches



Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les embauches



Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2015

a. Les embauches et les départs



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : le nombre de départs réalisés en 2015 sur cette strate ne peut pas être estimé.

Corrélativement aux taux d'embauches, les taux de départs sont également très élevés au sein des entreprises de moins de 500 salariés en 2015.

Les départs en 2015

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départ*
500 salariés et plus	ND	ND
100 à 499 salariés	47 100	124,5 %
20 à 99 salariés	28 600	90,5 %
1 à 19 salariés	15 300	108,5 %

Source I+C

* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2015

I : Les effectifs salariés

3. Les mouvements de personnel en 2015

a. Les embauches et les départs



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : le solde embauches-départs en 2015 sur cette strate ne peut pas être estimé.

Le différentiel embauches-départs est négatif au sein des entreprises de moins de 500 salariés. Entre 2014 et 2015, la strate des entreprises de 100 à 499 salariés compte environ 1.000 postes de moins. Réduction de 500 postes pour la strate « 20 à 99 salariés » et de 350 postes pour celle des « 1 à 19 salariés ».

Bien que n'ayant pas toutes les informations nécessaires pour estimer les taux d'embauches et de départs au sein des entreprises de plus de 500 salariés, on peut néanmoins affirmer que le solde embauches-départs est très positif au sein de cette strate : le nombre global de salariés a progressé de 6 % entre 2014 et 2015 (cf. diapo 29) hors le solde embauches-départs apparaît négatif pour les entreprises de moins de 500 salariés. La hausse des effectifs concerne donc exclusivement les entreprises de plus de 500 salariés.

Le solde embauches – départs + modification structurelle

Strates d'effectifs salariés	Solde
500 salariés et plus	ND
100 à 499 salariés	- 1 000
20 à 99 salariés	- 500
1 à 19 salariés	- 350

Source I+C

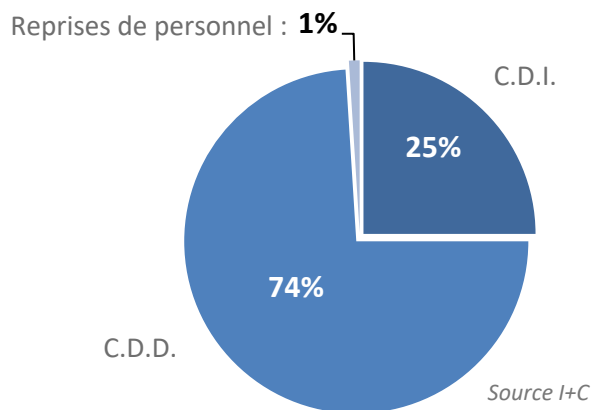
I : Les effectifs salariés

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2015

a. Nature des embauches

les CDD représentent les trois quarts des contrats signés en 2015 dans les entreprises de moins de 500 salariés.

Répartition des effectifs salariés
selon le type de contrats pour les entreprises de moins 500 salariés

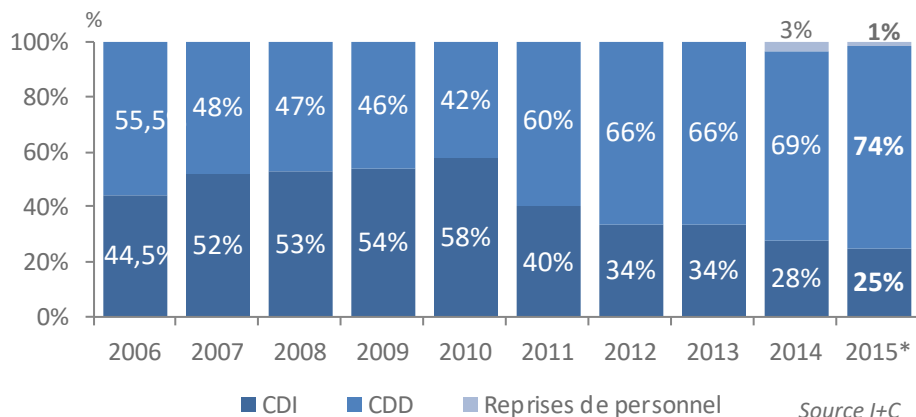


Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Reprises de personnel	Ens.
500 salariés et plus	ND	ND	ND	ND
100 à 499 salariés	22,5 %	76 %	1,5 %	100 %
20 à 99 salariés	30,5 %	69 %	0,5 %	100 %
1 à 19 salariés	22 %	78 %	-	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2015



* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

I : Les effectifs salariés

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2015

b. Motifs de départs

Corrélativement aux embauches, les trois quarts des départs enregistrés en 2015 dans les entreprises de moins de 500 salariés sont dus à des fins de CDD.

Rappel des répartitions selon le motif de 2006 à 2015

Motif de départ	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Démissions	13 %	15 %	18 %	15 %	16 %	10 %	9 %	11 %	7 %	7 %
Fin de C.D.D.	53 %	49 %	41 %	40 %	41 %	59 %	63 %	61 %	66 %	74 %
Licenciements pour motifs personnels	13 %	12 %	17 %	13 %	15 %	10,5%	8 %	7 %	6 %	5 %
Pendant ou à l'issue de la période d'essai	12 %	14 %	12 %	13 %	15 %	10 %	9 %	9 %	8 %	7 %
Ruptures conventionnelles	-	-	-	2 %	2,5 %	1,5 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel	9 %	10 %	12 %	17 %	10,5 %	9 %	7 %	8 %	6 %	4 %
Autres**									1 %	< 1 %
Non identifiés	-	-	-	-	-	-	2 %	2 %	4 %	1 %

* Uniquement pour les entreprises de moins de 500 salariés

Source I+C

** Départs en retraite ou préretraite, licenciements économiques, ...

62,5 ans

(rappel en 2014 : 62 ans)

Age moyen de la retraite

I : Les effectifs salariés

5. Les transformations de CDD en CDI



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : les transformations de CDD en CDI réalisées en 2015 sur cette strate ne peuvent pas être estimées.

Le taux de transformations de CDD en CDI apparaît nettement plus élevé au sein des entreprises de taille intermédiaires (8 %) qu'au sein des plus petites entités (en-deçà de 4 %).

Les transformations en 2015

Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	ND	ND
100 à 499 salariés	3 050	8 %
20 à 99 salariés	650	2 %
1 à 19 salariés	500	3,5 %

Source I+C

* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2015.

Rappel des transformations de 2006 à 2015

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux	2,5 %	3 %	2 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	2,5 %	3 %	3 %	ND



Taux de participation trop faible pour estimer le nombre de CDI qui avaient effectué précédemment un CDD.

I : Les effectifs salariés

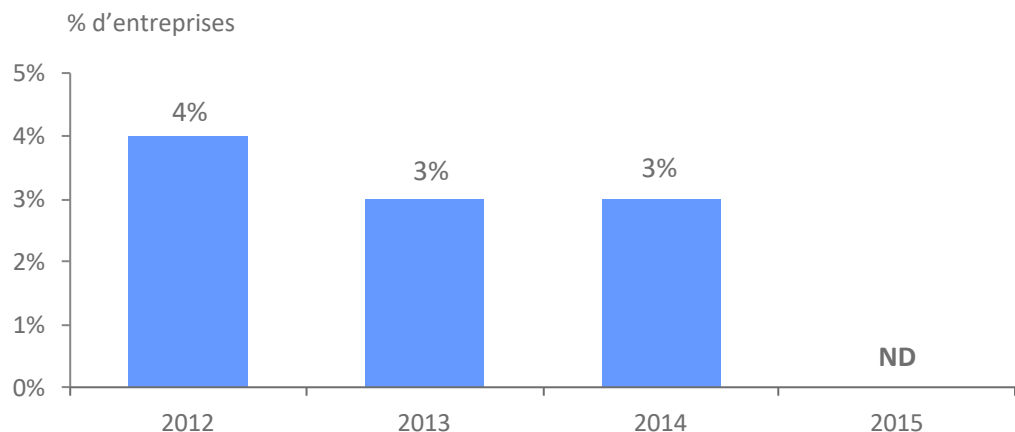
6. Le recours à l'intérim



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : le pourcentage d'entreprises ayant eu recours à l'intérim en 2015 sur cette strate ne peut pas être estimé.

Au sein des entreprises de moins de 500 salariés, environ 3 % des sociétés ont eu recours à l'intérim en 2015.

Pourcentage d'entreprises ayant recours à l'intérim



Source I+C

Strates d'effectifs salariés

% d'entreprises

500 salariés et plus

ND

100 à 499 salariés

3,5 %

20 à 99 salariés

3 %

1 à 19 salariés

3 %



Taux de participation trop faible pour estimer le nombre d'heures d'intérim en 2015

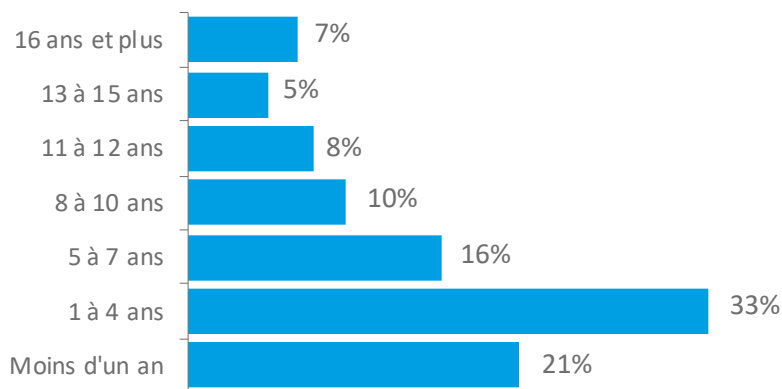
Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

1. Selon l'ancienneté

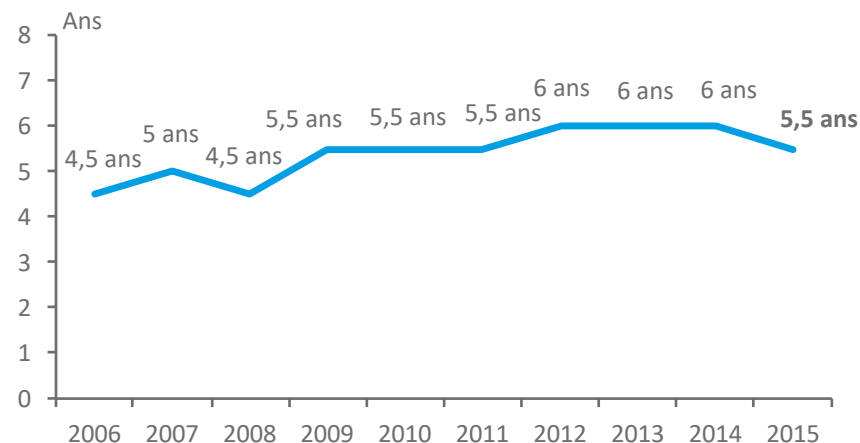
L'ancienneté moyenne (au sein de la même entreprise) se réduit légèrement en 2015 où elle s'établit à 5,5 ans. La majorité (54 %) des salariés ont moins de cinq ans d'ancienneté.

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté



Source I+C

Evolution de l'ancienneté moyenne



Source I+C

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2015

500 salariés et plus*	7 ans
100 à 499 salariés	5 ans
20 à 99 salariés	4 ans
1 à 19 salariés	5 ans
Ensemble	5,5 ans

Source I+C

* Donnée reprise de l'année 2014

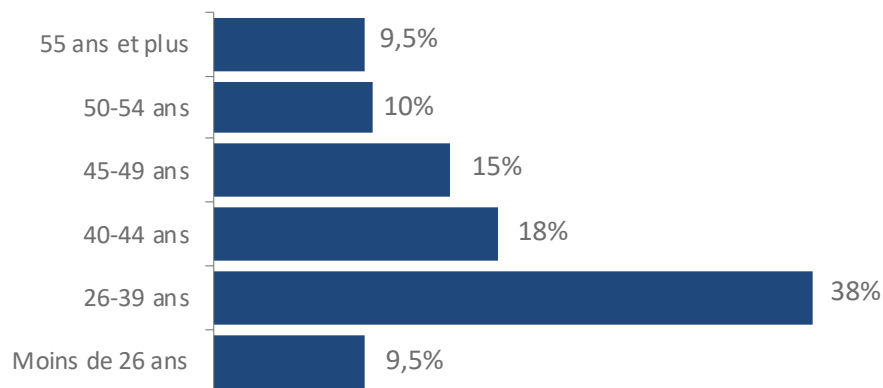
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

2. Selon l'âge des salariés

L'âge moyen des salariés progresse à nouveau pour atteindre 39,5 ans en 2015.

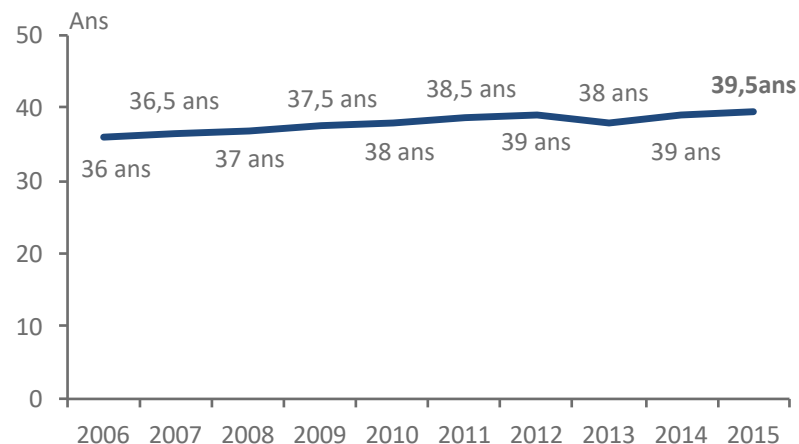
Les salariés employés au sein des petites entreprises s'avèrent en moyenne plus jeunes que ceux travaillant au sein des plus grandes structures.

Répartition des effectifs salariés
selon leur âge



Source I+C

Evolution de l'âge moyen



Source I+C

Détail de l'âge moyen selon
la taille des entreprises en 2015

500 salariés et plus*	40,5 ans
100 à 499 salariés	39,5 ans
20 à 99 salariés	38 ans
1 à 19 salariés	38,5 ans
Ensemble	39,5 ans

* Donnée reprise de l'année 2014

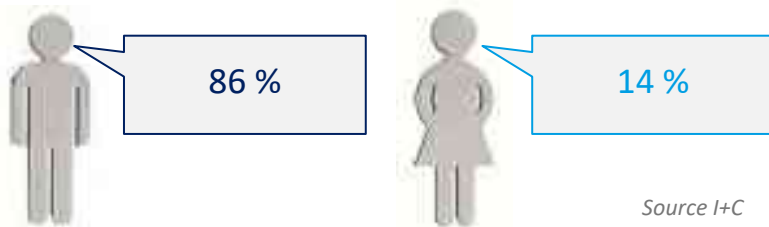
Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

3. Selon le sexe des salariés

La profession reste globalement très masculine : les hommes représentent 86 % des salariés présents au 31 décembre 2015. Le taux de féminisation apparaît plus limité au sein des entreprises de taille intermédiaire.

Répartition des effectifs salariés
selon leur sexe



Source I+C

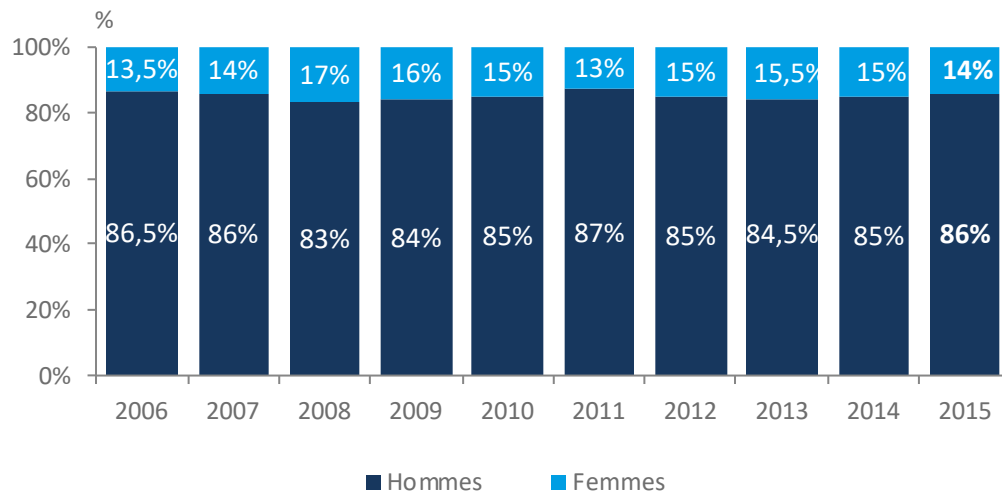
Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus*	83 %	17 %	100 %
100 à 499 salariés	89 %	11 %	100 %
20 à 99 salariés	88 %	12 %	100 %
1 à 19 salariés	85 %	15 %	100 %
Ensemble	85 %	15 %	100 %

Source I+C

* Répartition reprise de l'année 2014

Rappel des répartitions de 2006 à 2015



Source I+C

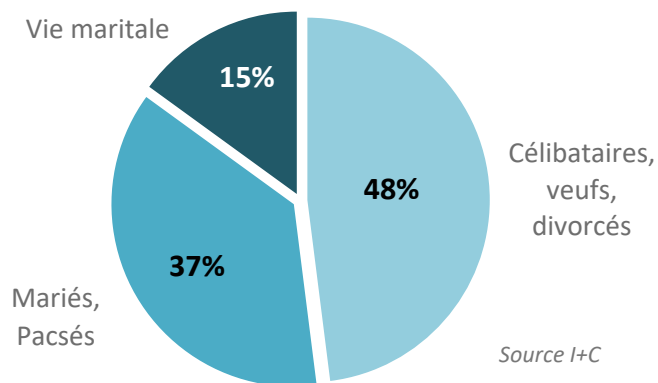
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

4. Selon la situation familiale des salariés

En hausse entre 2012 et 2014, la proportion de salariés vivant seuls (célibataires, veufs, divorcés) tend à se réduire en 2015 : ces salariés représentent néanmoins près de la moitié des effectifs de la branche.

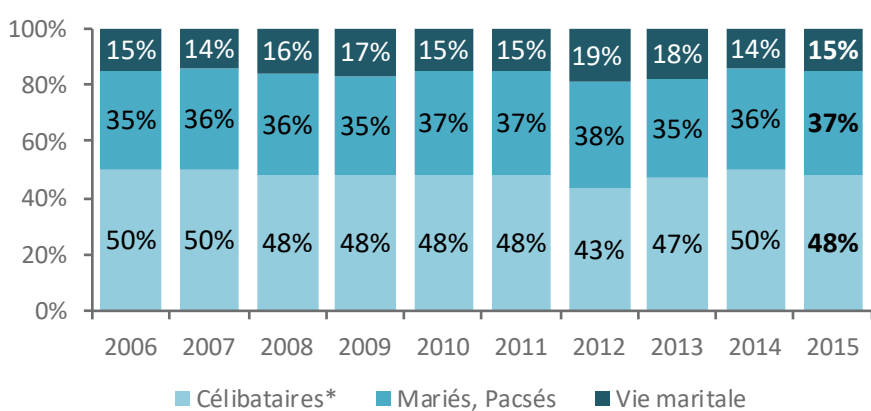
Ce taux est plus élevé au sein des plus grandes structures.

Répartition des effectifs salariés
selon leur situation familiale



Rappel des répartitions de 2006 à 2015

% d'effectifs



* Célibataires, veufs, divorcés

Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Célibataires*	Mariés Pacsés	Maritale	Ensemble
500 salariés et plus**	62 %	30 %	8 %	100 %
100 à 499 salariés	41 %	39 %	20 %	100 %
20 à 99 salariés	44 %	34 %	22 %	100 %
1 à 19 salariés	27 %	54 %	19 %	100 %
Ensemble	48 %	37 %	15 %	100 %

** Répartition reprise de l'année 2014

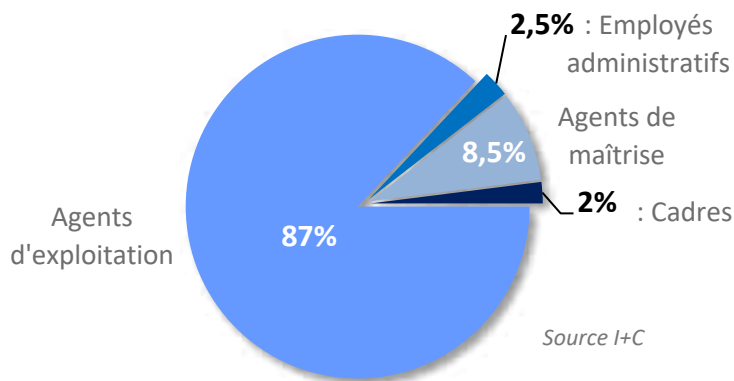
Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

5. Selon la catégorie professionnelle des salariés

La répartition des salariés selon les catégories professionnelles évolue à la marge depuis 2009.
Les agents d'exploitation représentent la très grande majorité (87 %) de l'effectif total.

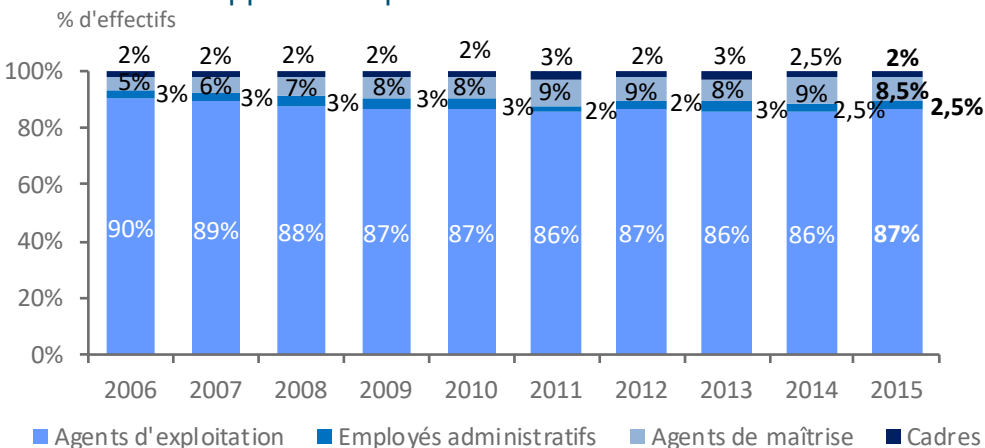
Répartition des effectifs salariés
selon leur catégorie professionnelle



Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus*	86 %	1 %	11 %	2 %	100 %
100 à 499 salariés	89 %	2 %	7 %	2 %	100 %
20 à 99 salariés	88 %	4 %	6 %	2 %	100 %
1 à 19 salariés	82 %	7 %	6 %	5 %	100 %
Ensemble	87 %	2,5 %	8,5 %	2 %	100 %

Rappel des répartitions de 2006 à 2015



* Répartition reprise de l'année 2014

Source I+C

9,5 %

Taux d'encadrement de proximité moyen en 2015

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

6. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

Les agents d'exploitation selon les coefficients de la convention collective

	Rappel 2012	Rappel 2013	Rappel 2014	2015
Filière surveillance	64 %	60 %	59 %	57 %
dont :				
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	17 %	16 %	13,5 %	11,5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	26 %	28 %	25 %	28,5 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	9 %	8,5 %	6 %	6 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	4 %	3 %	4 %	3 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	5,5 %	1,5 %	4 %	2,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	1 %	2 %	3,5 %	3,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1,5 %	1 %	3 %	2 %
Filière distribution	7 %	9 %	8 %	9 %
dont :				
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	0,5 %	1 %	0,5 %	0,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	0,5 %	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	6 %	8 %	7 %	8 %
Filière télésurveillance	5 %	4 %	4 %	4 %
dont :				
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	3,5 %	2,5 %	2 %	1,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1,5 %	1,5 %	2 %	2,5 %
Filière prévention de l'incendie	16 %	14 %	12 %	13 %
dont :				
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	10,5 %	10 %	10 %	11,5 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	4,5 %	3 %	1,5 %	1,5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	0,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	7 %	5 %	6 %	5 %
dont :				
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	1 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	5 %	3,5 %	4 %	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	< 0,5 %	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	0,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Non identifiés	1 %	8 %	11 %	12 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %	100 %	100 %

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

Les agents d'exploitation selon les coefficients de la convention collective

Détail selon le sexe des salariés

	<i>hommes</i>	<i>Femmes</i>	Ensemble
Filière surveillance	58 %	47 %	57 %
<i>dont :</i>			
• Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	11,5 %	7,5 %	11,5 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	30 %	21,5 %	28,5 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	6,5 %	2,5 %	6 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	3 %	2 %	3 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	2,5 %	0,5 %	2,5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	3,5 %	4 %	3,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %	9 %	2 %
Filière distribution	10 %	4 %	9 %
<i>dont :</i>			
• Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	0,5 %	< 0,5 %	0,5 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	0,5 %	< 0,5 %	0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	9 %	4 %	8 %
Filière télésurveillance	3 %	11 %	4 %
<i>dont :</i>			
• Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	1 %	4 %	1,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	2 %	7 %	2,5 %
Filière prévention de l'incendie	14 %	9 %	13 %
<i>dont :</i>			
• Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	12 %	8 %	11,5 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	2 %	1 %	1,5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	3 %	18 %	5 %
<i>dont :</i>			
• Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	ND	ND	0,5 %
• Profileur (coef. 160)	ND	ND	< 0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	ND	ND	3,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	ND	ND	0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	ND	ND	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	ND	ND	< 0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	ND	ND	< 0,5 %
Non identifiés	12 %	11 %	12 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %	100 %	100 %

Source I+C

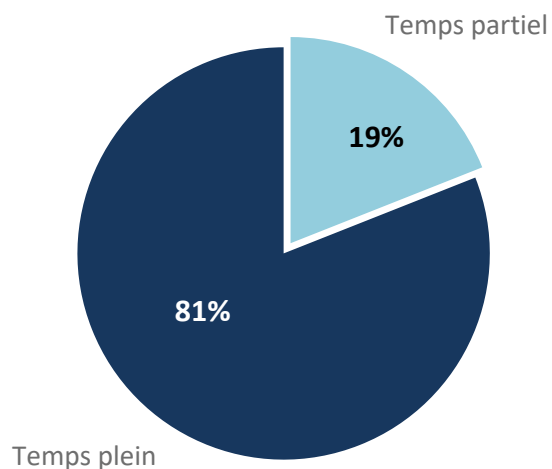
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Le renforcement progressif du recours au temps partiel observé depuis 2013 se poursuit en 2015. Au 31 décembre 2015, 19 % des salariés occupent un poste à temps partiel, contre 17 % en 2014 et 14 % en 2012.

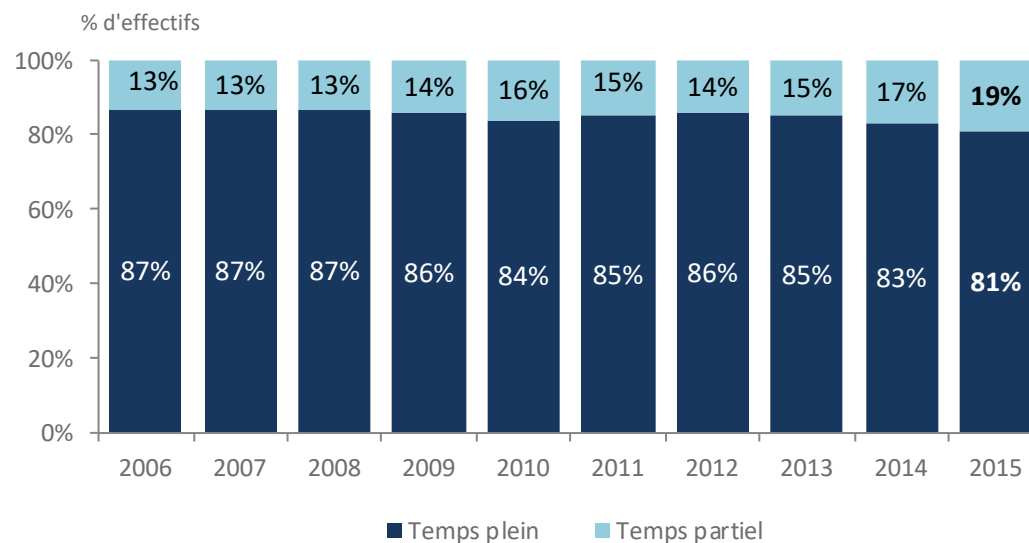
Les temps pleins restent néanmoins prédominants puisqu'ils totalisent 81 % des salariés présents fin 2015.

Répartition des effectifs salariés
selon la durée des contrats



Source I+C

Rappel des répartitions de 2006 à 2015

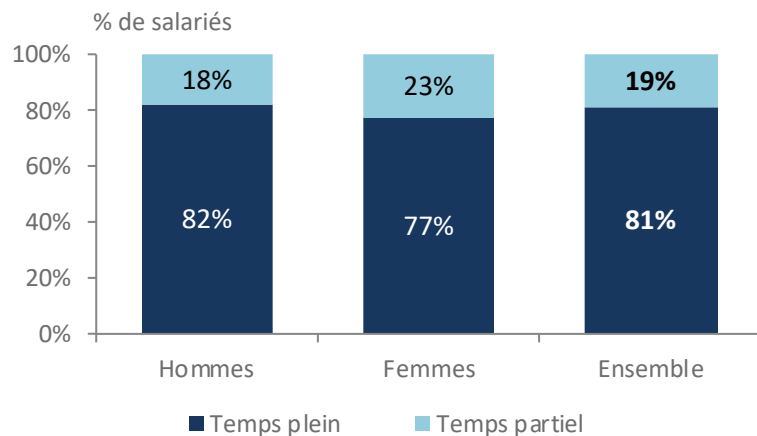


Source I+C

II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Détail selon le sexe des salariés



Source I+C

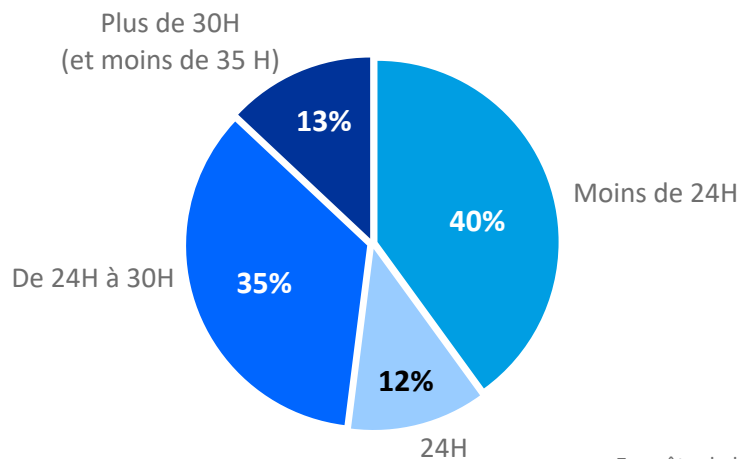
Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus*	87 %	13 %	100 %
100 à 499 salariés	85 %	15 %	100 %
20 à 99 salariés	69 %	31 %	100 %
1 à 19 salariés	68 %	32 %	100 %
Ensemble	81 %	19 %	100 %

* Répartition reprise de l'année 2014

Source I+C

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



Source I+C

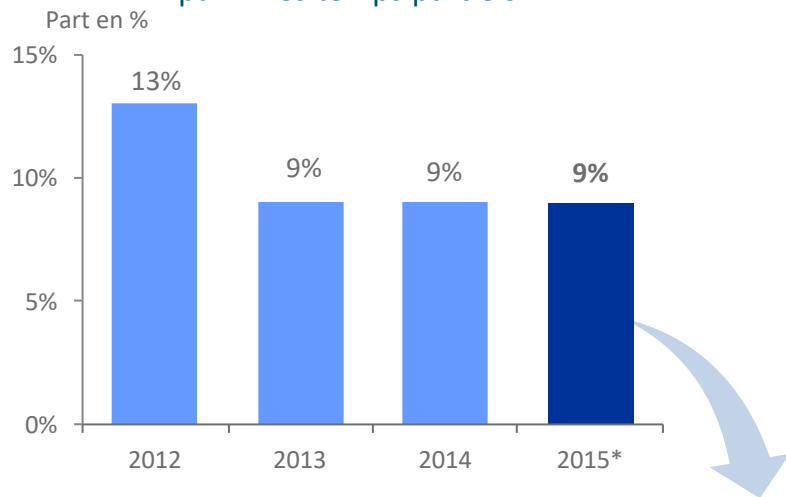
II : La structure des effectifs salariés au 31.12.15

7. Détail des effectifs selon la durée des contrats

La part des salariés de 50 ans et plus parmi les temps partiels s'accroît un peu plus 2015 : désormais 13 % contre 6 % en 2010. Ainsi, 13 % des seniors sont à temps partiel, contre 19 % toutes strates d'âge confondues.

Les moins de 26 ans représentent toujours 9 % des temps partiels. Ainsi, 18 % des salariés de moins de 26 ans sont à temps partiel, soit un taux proche de celui observé pour l'ensemble des salariés (19 %).

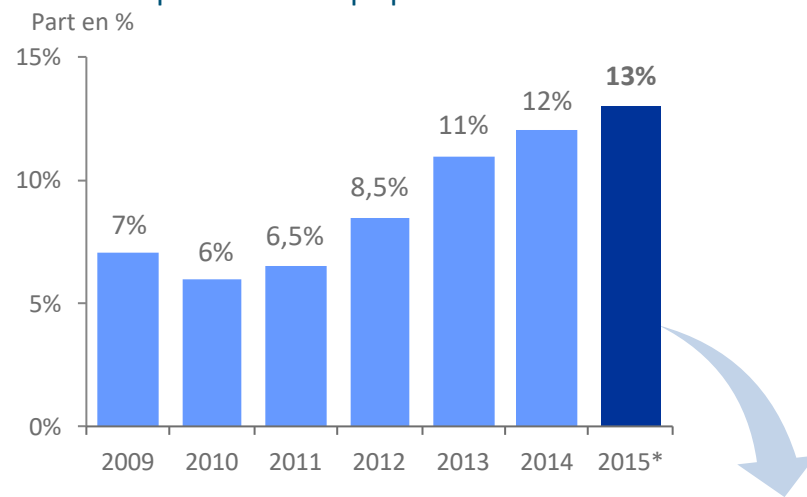
Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **18 %** des salariés de moins de 26 ans
(**11 % en 2014**)

Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les temps partiels



Ce qui correspond à **13 %** des salariés âgés de 50 ans et plus
(**15 % en 2014**)

Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

III : Les rémunérations

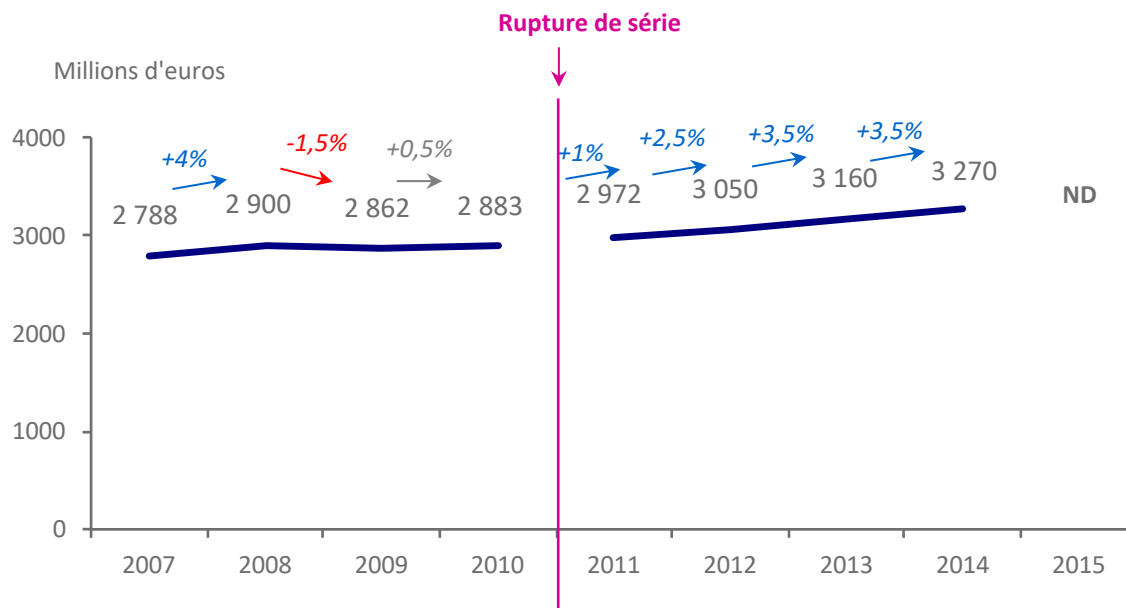
1. Masse salariale et charges patronales

a. Masse salariale 2015



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : la masse salariale brute ne peut pas être estimée pour l'année 2015.

Masse salariale brute (hors charges patronales)



Source I+C

III : Les rémunérations

1. Masse salariale et charges patronales

b. Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles

Répartition de la masse salariale
selon les principales catégories professionnelles

ND

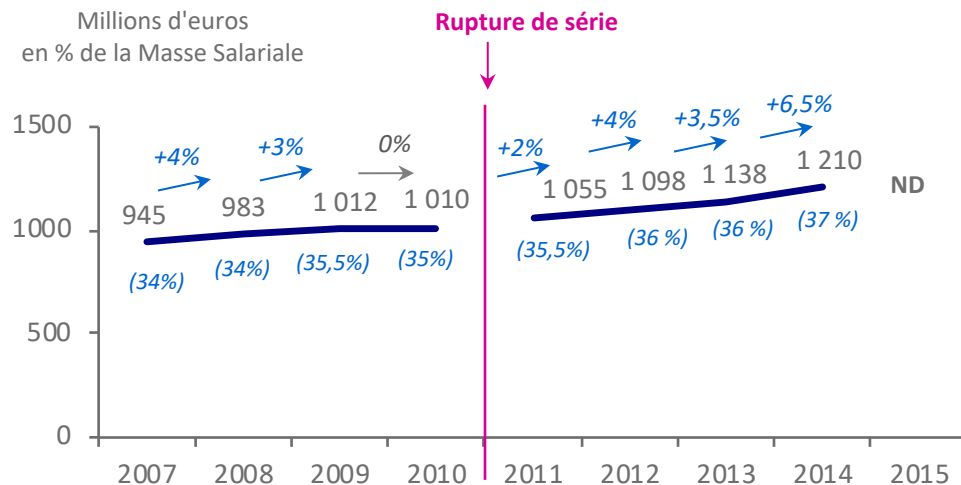
Source I+C

c. Charges patronales



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : le montant des charges patronales ne peut pas être estimé pour l'année 2015.

Evolution du montant des charges patronales



Source I+C

III : Les rémunérations

2. Rémunérations

a. Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein



Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : les salaires moyens en 2015 ne peuvent pas être comparés à ceux affichés les années précédentes.

■ Agents d'exploitation

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Coefficient 120	1 400	1 450	1 500	1 500	1 570	1 600	1 610	1 630	1 660	1 480
Coefficient 130	1 450	1 500	1 550	1 550	1 610	1 650	1 670	1 670	1 700	1 490
Coefficient 140	1 475	1 525	1 600	1 605	1 650	1 680	1 700	1 760	1 750	1 550
Coefficient 150	1 600	1 650	1 725	1 725	1 710	1 750	1 790	1 830	1 900	1 620

Source I+C

■ Agents de maîtrise et cadres

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Agents de maîtrise	2 050	2 200	2 250	2 250	2 300	2 350	2 300	2 360	2 400	1 970
Cadres	3 350	3 400	3 600	3 750	4 000	3 900	3 800	3 820	4 640	2 880

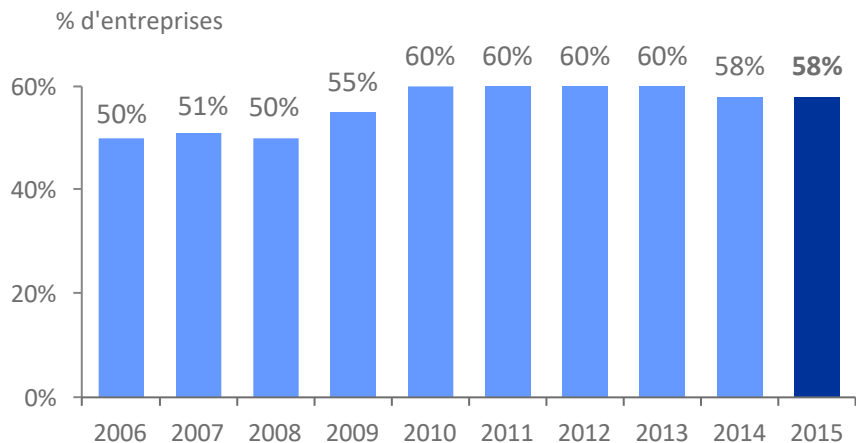
Source I+C

III : Les rémunérations

2. Rémunérations

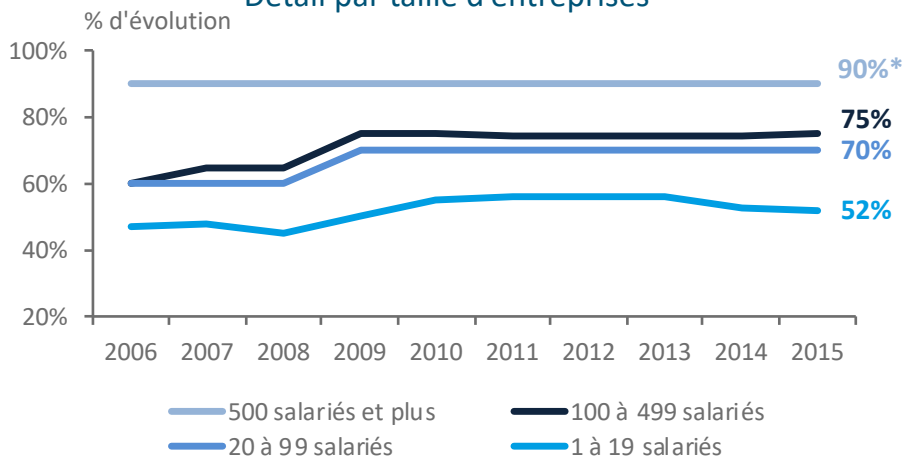
b. Rémunérations des astreintes

Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes



Source I+C

Détail par taille d'entreprises



* Donnée reprise de l'année 2014

Source I+C

Modes de rémunérations des astreintes**
(% d'entreprises)

Indemnité forfaitaire mensuelle	33 %
Indemnité forfaitaire par période d'astreintes	53 %
Rémunération totale ou partielle des heures d'astreinte en % des heures de travail effectifs	19 %
Ensemble	105 %

** Donnée basée sur l'échantillon répondant

Source I+C

Près de six entreprises sur dix rémunèrent les astreintes en 2015.

Ce taux est franchement plus élevé dans les sociétés de grande taille.

Dans la majorité des cas (53 %), la rémunération des astreintes relève d'une indemnité forfaitaire par période d'astreintes.

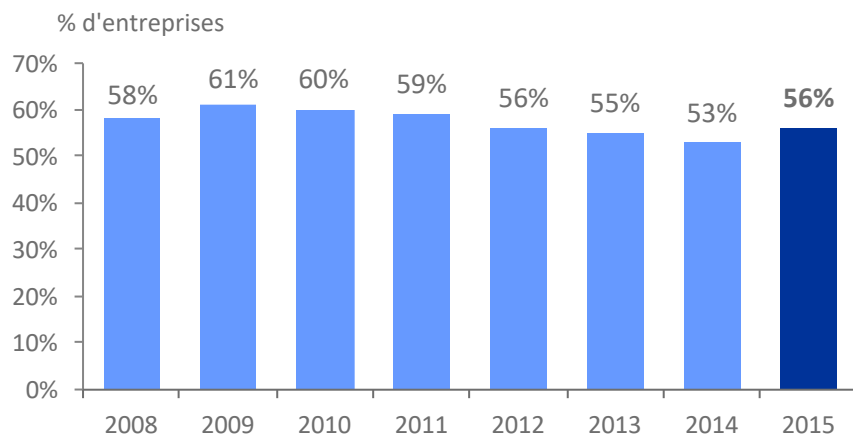
III : Les rémunérations

2. Rémunérations

c. Indemnisation pour l'entretien des tenues

Toujours une majorité d'entreprises (56 %) indemnisent leurs salariés pour l'entretien des tenues.
Ce indicateur est sensiblement plus élevé pour les structures de grande taille.

Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus*	70 %
100 à 499 salariés	54 %
20 à 99 salariés	51 %
1 à 19 salariés	58 %
Ensemble	56 %

Source I+C

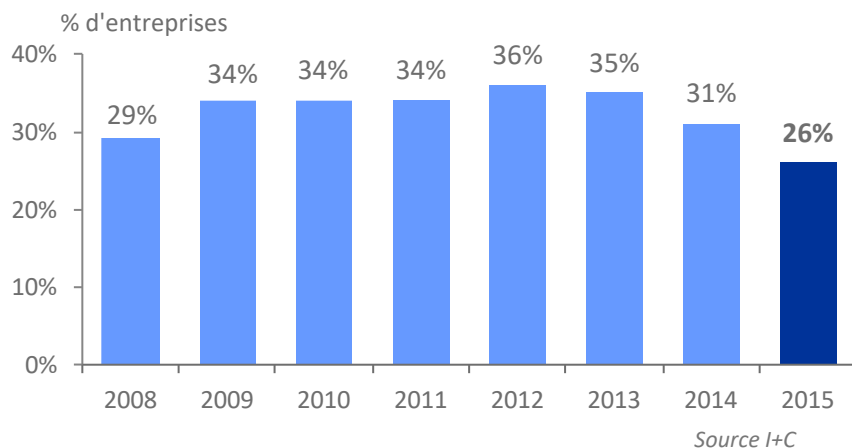
* Donnée reprise de l'année 2014

IV : Les conditions de travail

1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

La proportion d'entreprises disposant d'un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail se réduit fortement en 2015 : un peu plus d'un quart contre environ un tiers sur la période 2009-2014. Il s'agit essentiellement d'accords d'annualisation. La part des entreprises ayant signé un accord reste liée à la taille des sociétés.

Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail



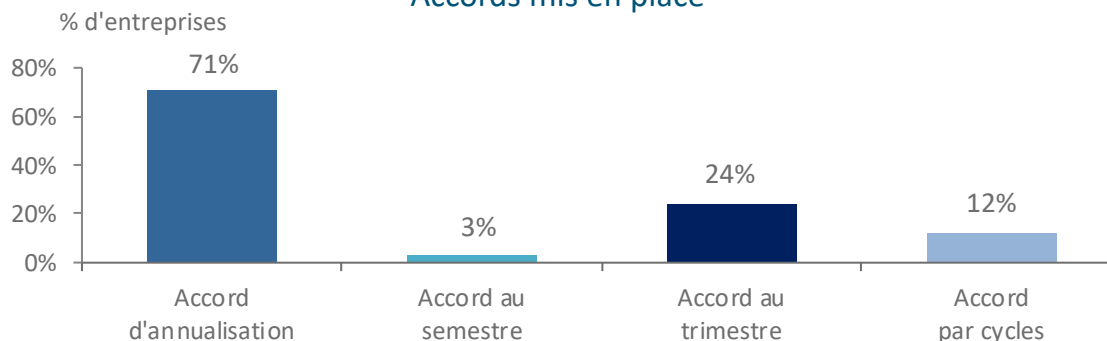
Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus*	95 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	30 %
1 à 19 salariés	20 %
Ensemble	26 %

Source I+C

* Donnée reprise de l'année 2014

Accords mis en place**



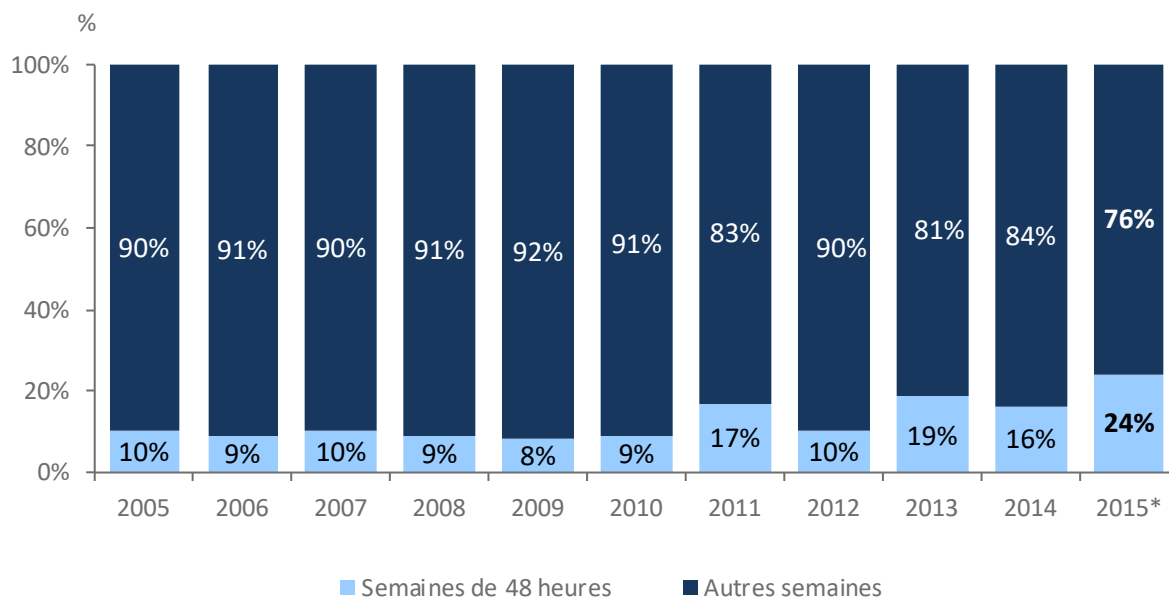
** Donnée basée sur l'échantillon répondant

IV : Les conditions de travail

2. Répartition des heures travaillées selon le type de semaine

La part des heures travaillées en semaines de 48 heures se renforce en 2015 mais reste très inférieure à la part des heures travaillées pour les autres semaines.

Répartition des heures travaillées selon le type de semaine



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : répartition reprise de l'année 2014

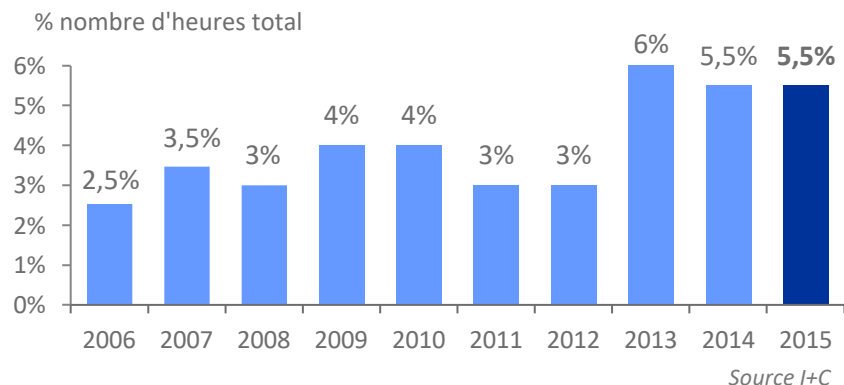
IV : Les conditions de travail

3. Heures supplémentaires et heures de nuit

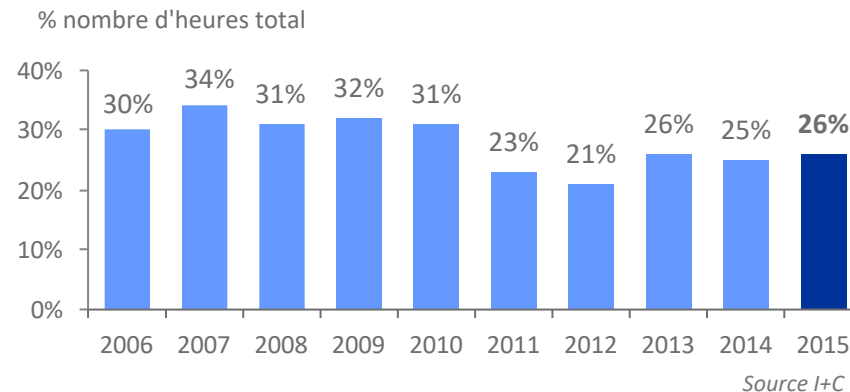
La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures apparaît inchangée depuis 2014 : toujours 5,5 % en 2015. Cet indicateur est nettement plus limité au sein des plus grandes entreprises.

La part des heures de nuit (21H00 - 6H00) dans le nombre d'heures total se raffermis très légèrement pour atteindre 26 %.

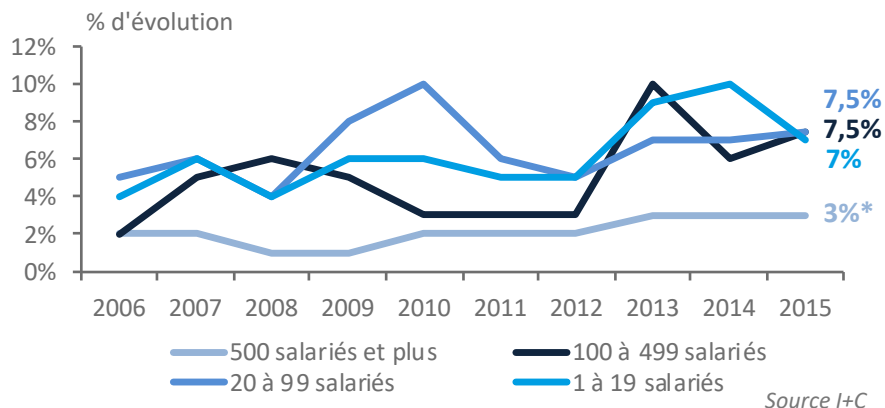
Part des heures supplémentaires
dans le nombre d'heures total



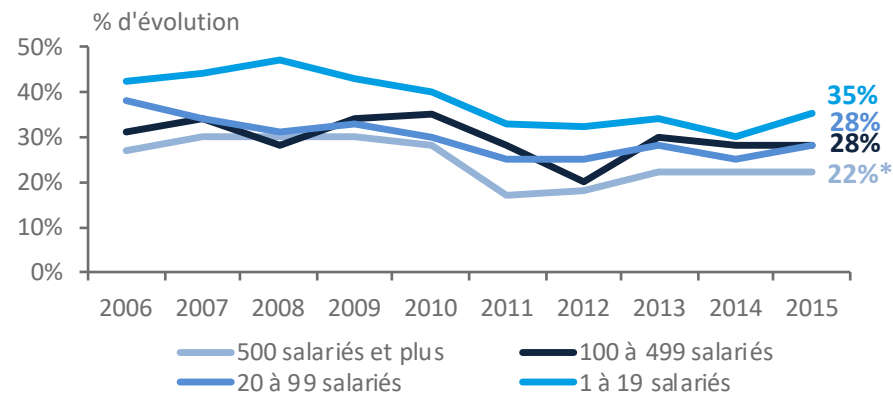
Part des heures de nuit (21H00 – 6H00)
dans le nombre d'heures total



Détail par taille d'entreprises



Détail par taille d'entreprises



IV : Les conditions de travail

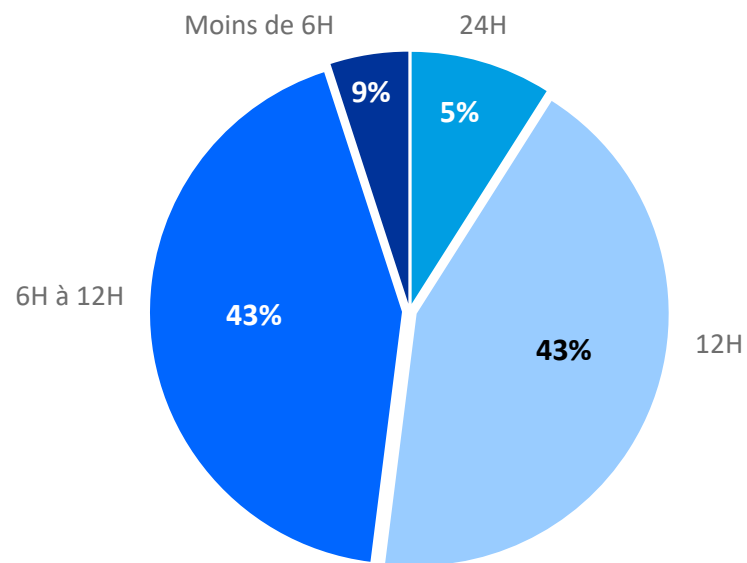
4. Durée des vacances

a. Vacances



Compte tenu du faible taux de participation à cette question, cet indicateur est donné à titre indicatif

Répartition des effectifs selon la durée des vacances

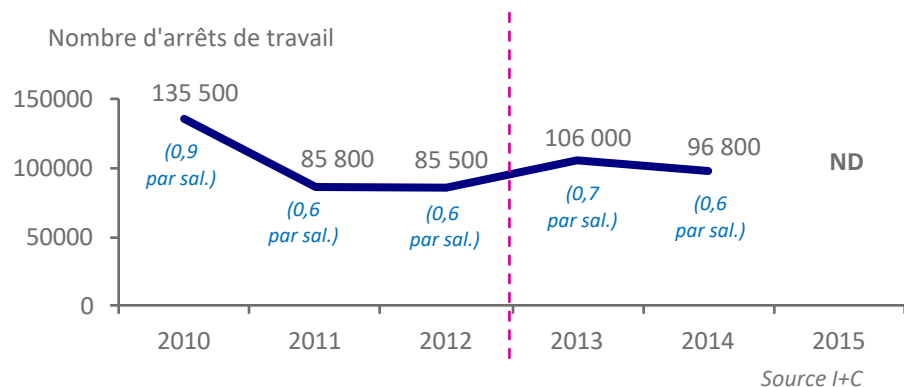


V : L'absentéisme

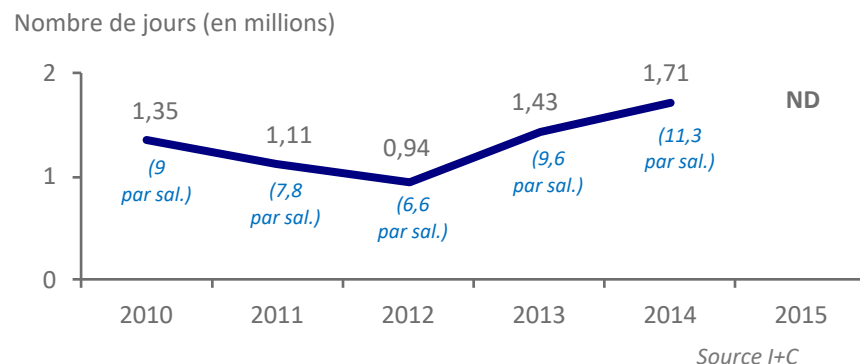


Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport :
les indicateurs d'absentéisme n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.

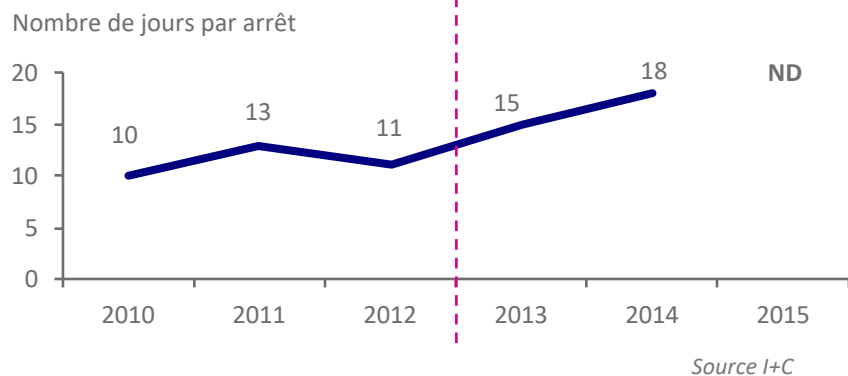
Nombre d'arrêts de travail*



Nombre total de jours d'absences*



Nombre de jours moyen d'absences* par arrêt



Répartition des jours d'absence selon les motifs*

ND

Source I+C

* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2013

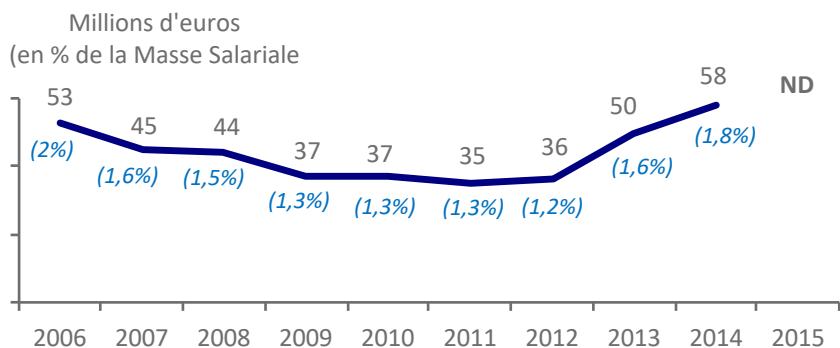
VI : La formation professionnelle

1. Le plan de formation

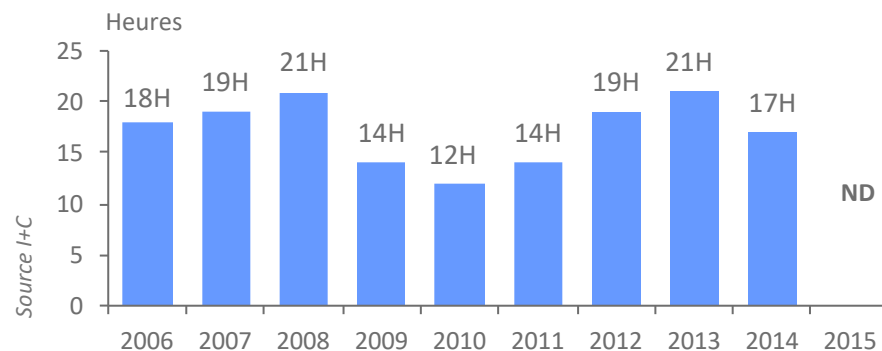


Conséquence de la très faible participation des entreprises de plus de 500 salariés signalée en début de rapport : les indicateurs de la formation professionnelle n'ont pas pu être estimés pour l'année 2015.

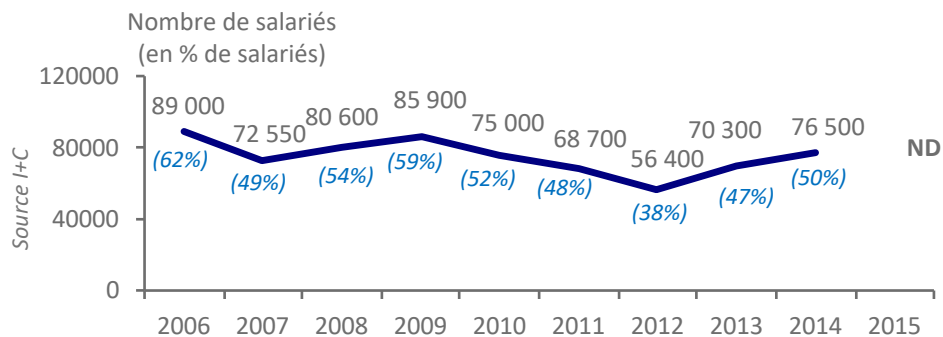
Evolution des dépenses au titre du plan de formation
(hors alternance et C.I.F.)



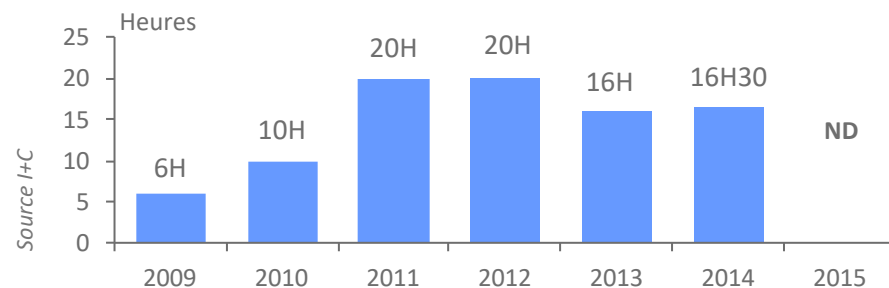
Evolution de la durée moyenne des formations
(en nombre d'heures par salarié)



Evolution des effectifs salariés concernés



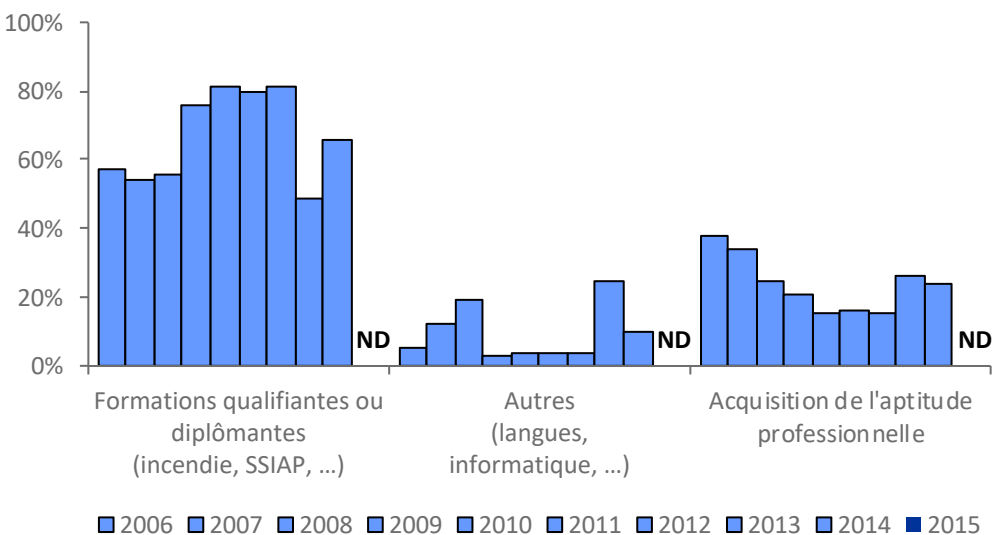
Durée moyenne de formation pour les salariés
âgés de plus de 45 ans



VI : La formation professionnelle

1. Le plan de formation

Répartition des dépenses de formation



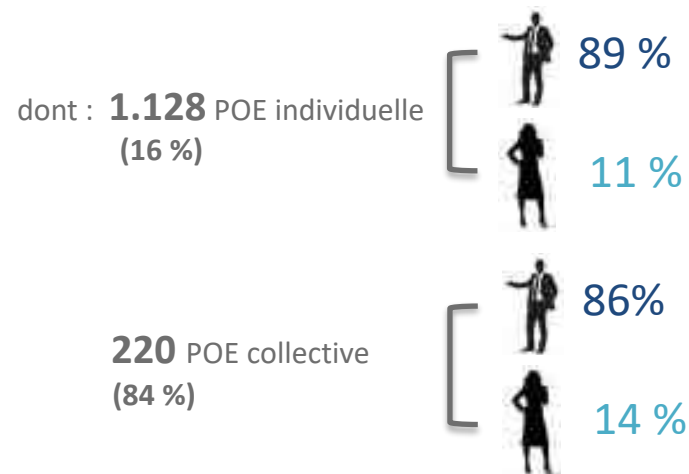
Source I+C

2. POE

Préparation Officielle à l'Emploi (POE)

Source OPCALIA

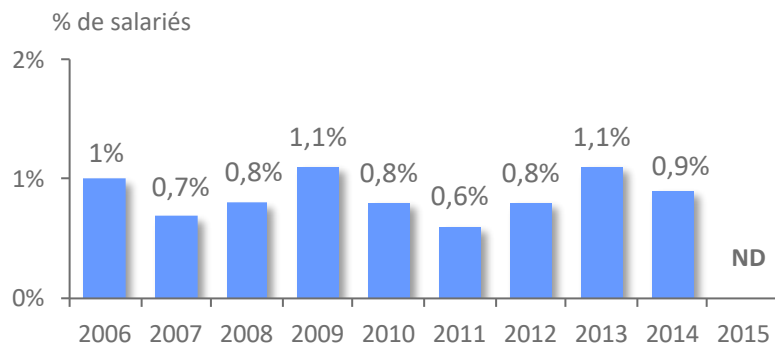
1.348 bénéficiaires ayant terminé leur formation en 2015



VI : La formation professionnelle

3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Effectifs salariés concernés
par le Congé Individuel de Formation (CIF)
(% des effectifs de la profession)



Source I+C

Nombre de salariés concernés
par le CPF (*remplacement du DIF*)

Source OPCALIA

478 salariés en 2015

Durée moyenne des CPF

Source OPCALIA

307 heures en 2015
(abondement compris)

Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus
concernés par le CPF

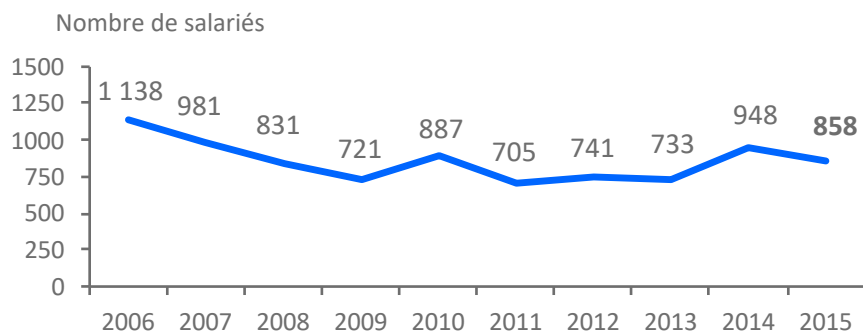
Source OPCALIA

103 salariés en 2015

VI : La formation professionnelle

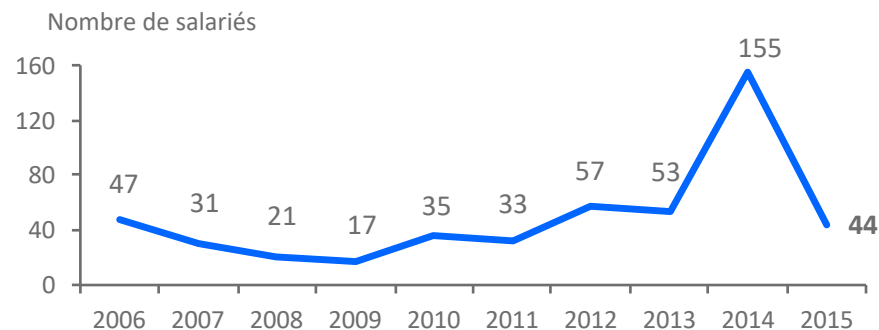
3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés
par le contrat de professionnalisation



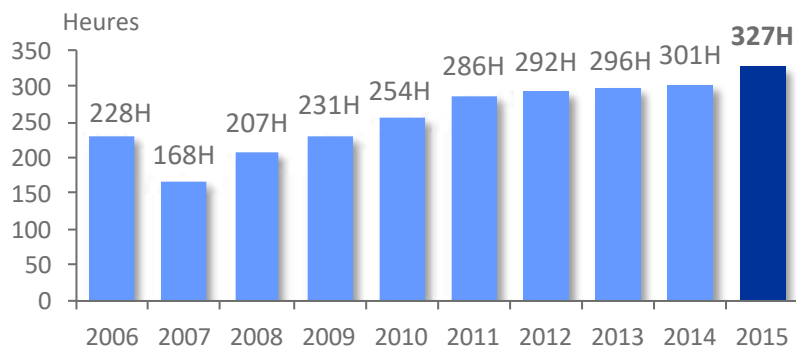
Source OPCALIA

Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus concernés
par le contrat de professionnalisation



Source OPCALIA

Durée moyenne des contrats de professionnalisation



Source OPCALIA

Le nombre de contrats de professionnalisation réalisés se réduit en 2015 : 858, soit 9 % de moins qu'en 2014.

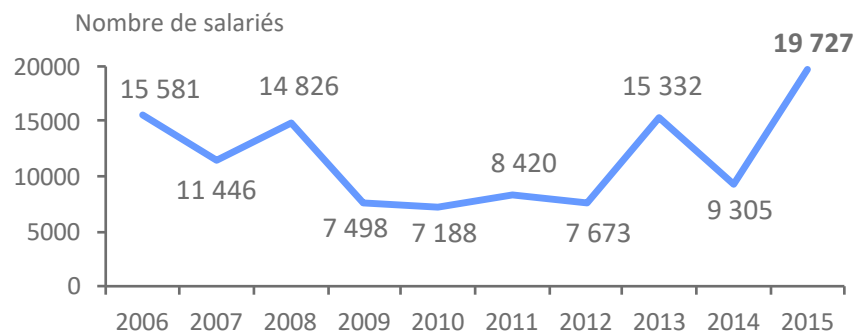
En revanche, la durée moyenne des contrats de professionnalisation continue d'augmenter.

Exceptionnellement élevé en 2014, le nombre de salariés de 50 ans et plus ayant réalisé un contrat de professionnalisation fléchit en 2015 : 44 salariés.

VI : La formation professionnelle

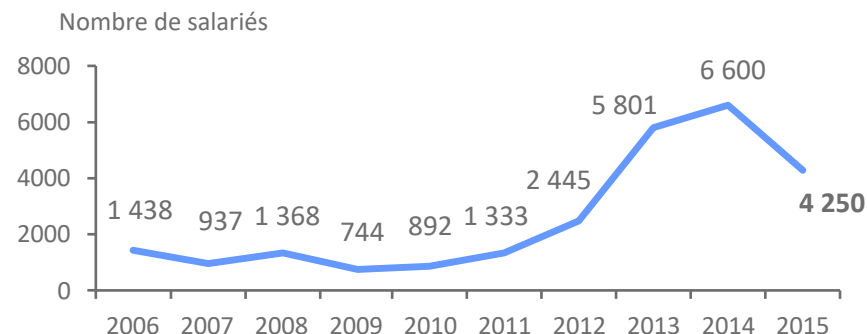
3. Les CIF, CPF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés
par les périodes de professionnalisation



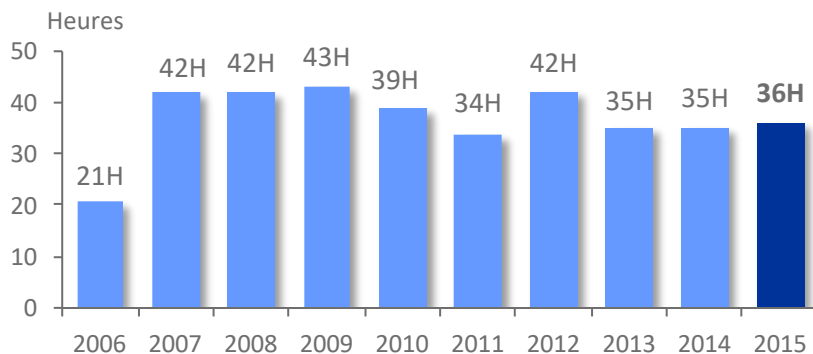
Source OPCALIA

Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus concernés
par les périodes de professionnalisation



Source OPCALIA

Durée moyenne des périodes de professionnalisation



Source OPCALIA

Le nombre de salariés concernés par des périodes de professionnalisation a plus que doublé entre 2014 et 2015 et s'établit au-delà de 19.700 personnes.

La durée moyenne des périodes de professionnalisation augmente légèrement pour atteindre 36 heures en 2015.

Si le nombre global de salariés ayant bénéficié d'une période de professionnalisation augmente très fortement entre 2014 et 2015, en revanche, le nombre de salariés de 50 ans et plus concernés se réduit (- 36 %) sur cette période.

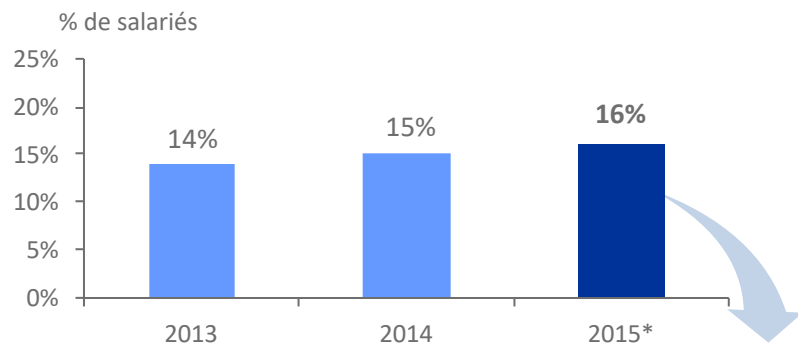
VII : Evolution de carrière

1. Promotion

Sur la base des entreprises ayant répondu à l'enquête, 4 % des salariés ont été promus en 2015 dans une catégorie supérieure. Promotions plus fréquemment attribuées aux jeunes salariés : 6,5 % pour les moins de 26 ans contre 2,5 % pour les salariés de 45 ans et plus.



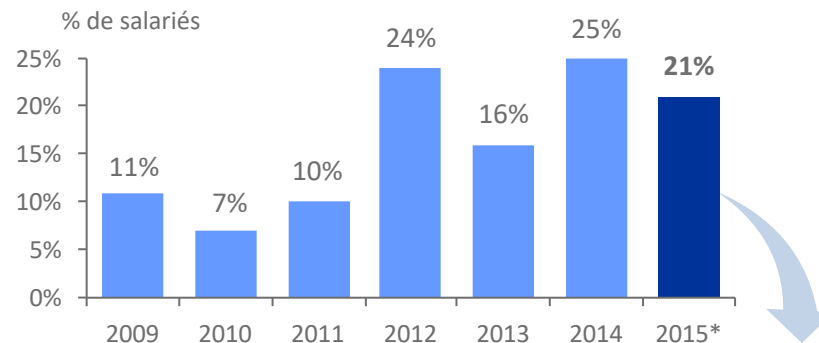
Part des salariés âgés de moins de 26 ans parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **6,5 %** de l'ensemble des salariés âgés de moins de 26 ans

Source I+C

Part des salariés âgés de 45 ans et plus parmi les salariés promus



Ce qui correspond à **2,5 %** de l'ensemble des salariés âgés de 45 ans et plus

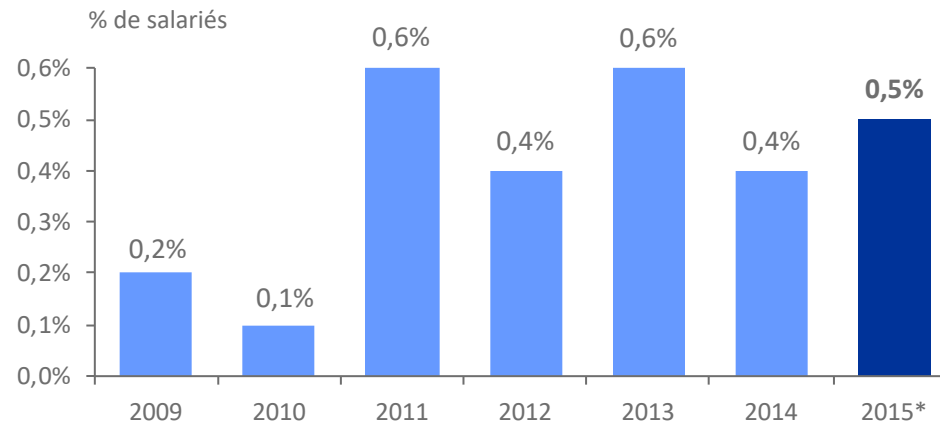
Source I+C

VII : Evolution de carrière

2. Bilan de compétences

Le nombre de bilans de compétences reste toujours confidentiel en 2015 : 0,5 % des salariés.

Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences
(en faveur des salariés de 50 ans et plus)



Source I+C

* Donnée basée sur l'échantillon répondant

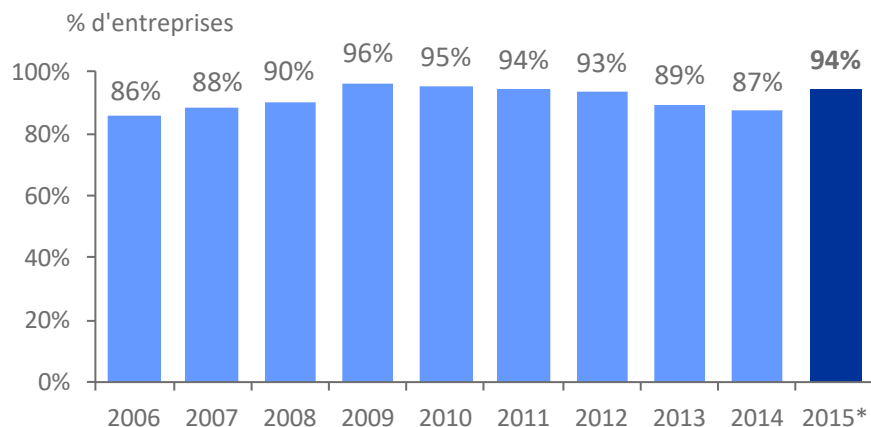
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

1. Régime de prévoyance

Suite à trois années en recul, la proportion d'entreprises de la profession proposant un régime de prévoyance se renforce nettement pour atteindre 94 % en 2015.

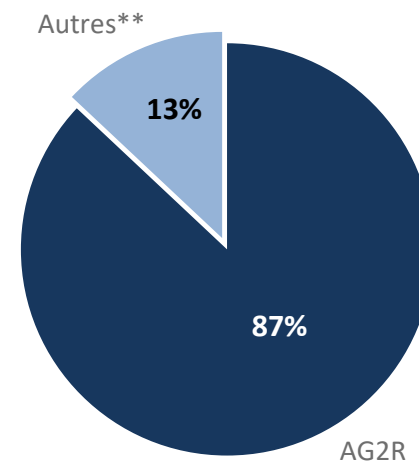
L'AG2R maintient sa position avec 87 % des entreprises.

Entreprises proposant un régime de prévoyance



Source I+C

Régimes de prévoyance proposés



Source I+C

* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

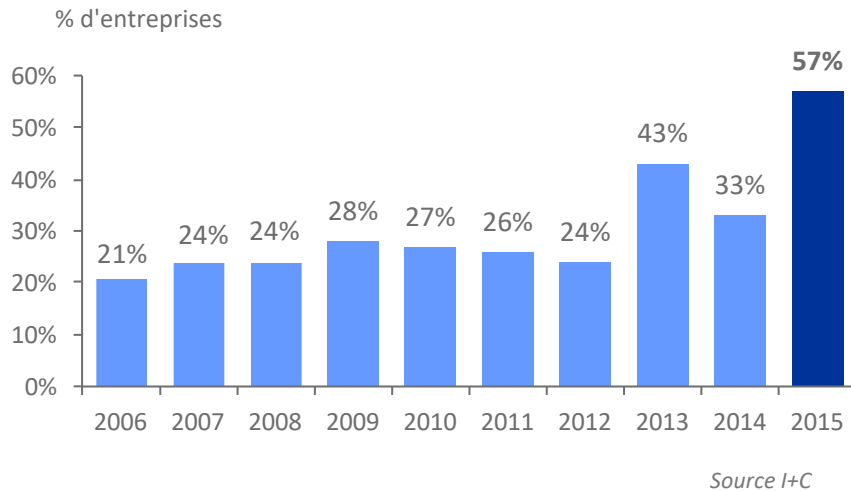
** AXA, APRIL, MALAKOFF MEDERIC, AREAS, GAN, UNIPREVOYANCE,...

VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

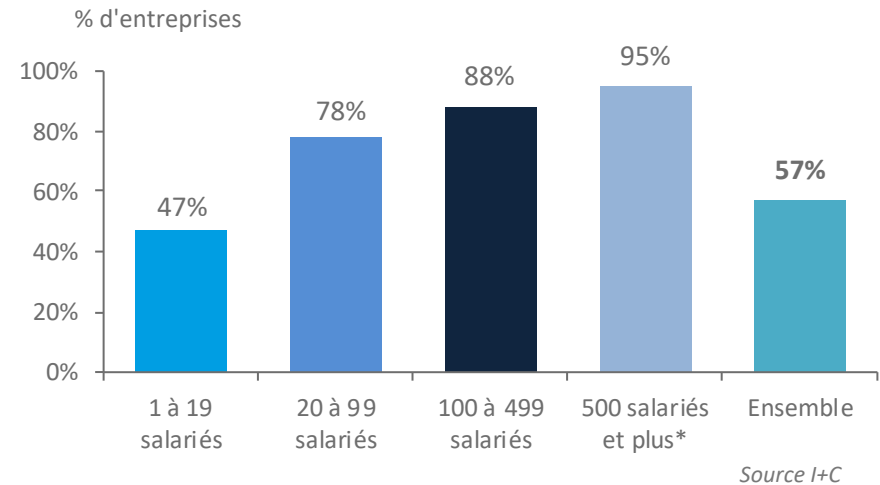
2. Régime de couverture des frais de santé

Une large majorité (57 %) propose désormais un régime de couverture des frais de santé, soit une très forte augmentation en 2015. Cet indicateur reste corrélé à la taille des entreprises.

Entreprises proposant un régime de couverture des frais de santé



Détail selon la taille des entreprises



* Donnée reprise de l'année 2014

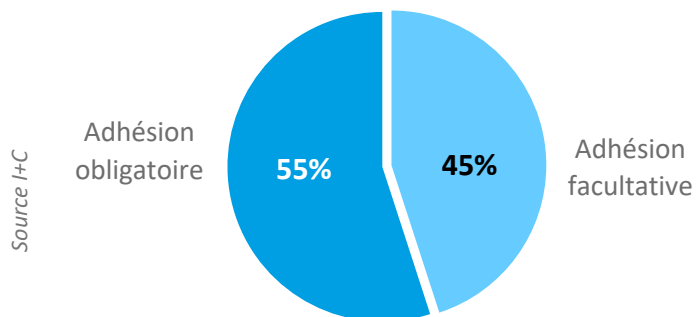
VIII : La protection sociale et le régime de prévoyance

2. Régime de couverture des frais de santé

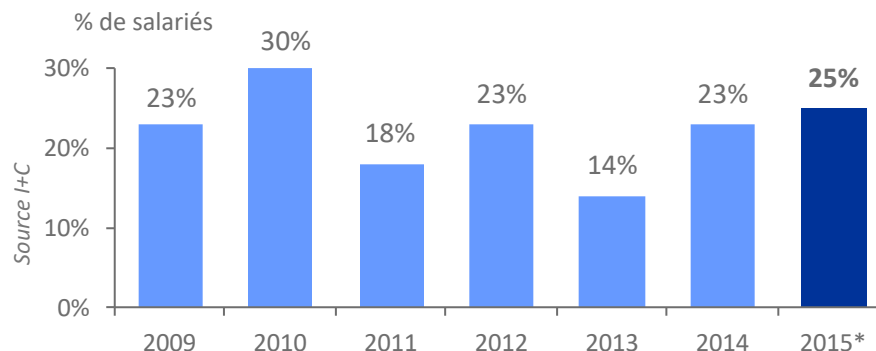
En 2015, l'adhésion à ce régime de couverture des frais de santé est obligatoire dans 55 % des cas (contre 90 % en 2014). Dans la majorité des entreprises, le régime prévoit une couverture familiale optionnelle.

La prise en charge de la cotisation de ce régime provient toujours autant des employeurs que des salariés.

Type d'adhésion proposé pour le régime de couverture des frais de santé

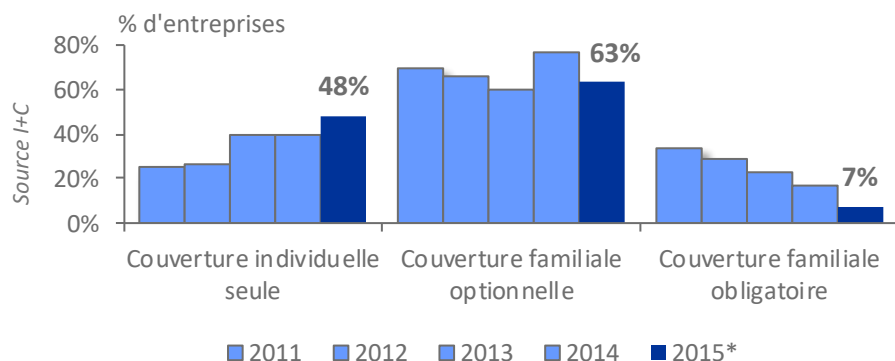


Entreprises demandant une ancienneté minimum pour bénéficier de ce régime de couverture des frais de santé



* Pour entreprises de plus 500 salariés : donnée reprise de l'année 2014

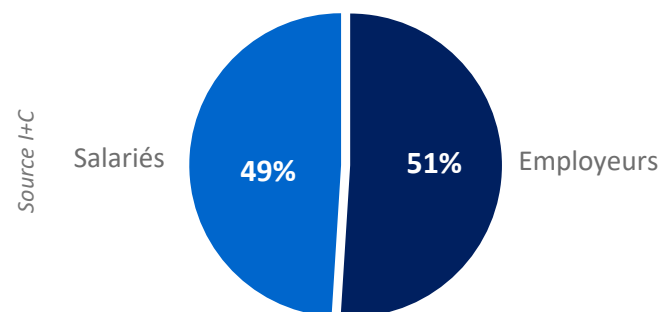
Type de couverture des frais de santé proposé



* Donnée basée sur l'échantillon répondant

Répartition de la prise en charge de la cotisation du régime de couverture des frais de santé

Donnée basée sur l'échantillon répondant



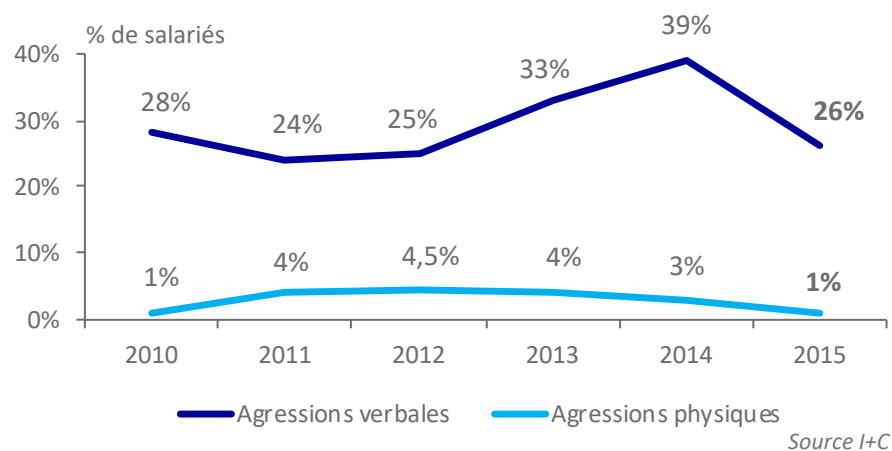
IX : Agressions

Au cours de l'année 2015, un quart des salariés présents en fin d'année ont été victimes d'agressions verbales et 1 % d'agressions physiques, soit des taux en forte baisse comparé aux deux années précédentes.

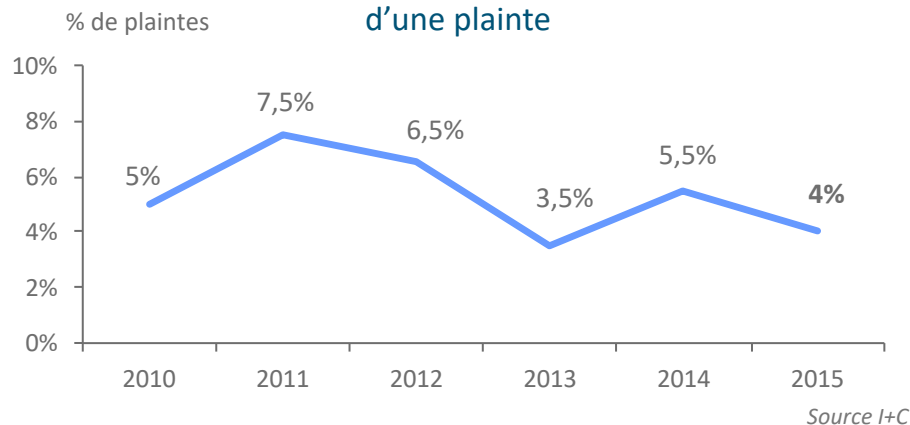
Seulement 4 % de ces agressions ont fait l'objet d'une plainte.

Nettement plus fréquentes dans les petites entreprises, les agressions y sont pourtant plus rarement suivies d'une plainte.

Agressions verbales et physiques déclarées



Nombre d'agressions qui ont fait l'objet d'une plainte



Détail selon la taille des entreprises (% de salariés présents au 31 décembre 2015)

Strates d'effectifs salariés	Agressions verbales	Agressions physiques
500 salariés et plus*	0,5 %	0,5 %
100 à 499 salariés	20 %	2 %
20 à 99 salariés	50 %	1 %
1 à 19 salariés	121 %	2 %
Ensemble	26 %	1 %

Source I+C

Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus*	25 %
100 à 499 salariés	7 %
20 à 99 salariés	3 %
1 à 19 salariés	2 %
Ensemble	4 %

Source I+C

* Données reprises de l'année 2014



Les chiffres qui comptent